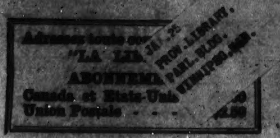
VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 31 DECEMBRE 1924 NUMERO 30



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

DIEU ET MON DROIT

L'OUVERTURE DE L'ANNEE SAINTE

Le Saint-Père ouvre la Porte Sainte de la basilique de Saint-Pierre — En recevant les cardinaux, il exprime le voeu que l'Année Sainte apporte au monde la véritable paix

Rome — Le pape Pie XI, environné de toute la splendeur usitée en pareille circonstance, a proclamé au Vatican, mercredi, l'ouverture de la vingt-troisième année sainte, et il a ouvert la Porte sainte de la basilique de Saint-Pierre en la frappant avec le symbolique marteau d'or.

Le Saint-Père a ainsi inauguré une longue série de cérémonies qui attireront probablement à Rome, durant l'année 1925, des millions de pèlerins de toutes les parties du monde.

La magnificence royale de la cérémonie d'aujourd'hui, la richesse des ornements pontificaux, les uniformes aux couleurs variées des gardes du Vatican, les draperies et les baldaquins composaient un tableau de grandeur solennelle qui impressionna profondément les milliers de personnes qui assistèrent aux cérémonies.

Ouverture de la porte

La partie des cérémonies qui fut de beaucoup la plus impressionnante fut lorsque le Pape, tenant dans sa main droite le petit marteau d'or, frappa, par trois fois, la massive Porte sainte, qui s'ouvrit graduellement, grâce à des travaux préparatoires faits par des ouvriers. Cette porte restera ouverte toute l'Année Sainte. Elle sera ensuite remise en place et demeurera close durant encore 25 ans, pour être de nouveau ouverte avec la même cérémonie.

En plus des cardinaux, cinquante-six archevêques et évêques étaient présents à la cérémonie. Parmi les personnages royaux, mentionnons la princesse Joséphine de Belgique ainsi que la princesse Stéfanie. Celle-ci était accompagnée de son mari.

Dès que la Porte sainte fut ouverte, la nouvelle en fut annoncée par les cloches de l'église Saint-Pierre. Puis les cloches des 400 autres églises de Rome mêlèrent leur voix à celle de la première des églises de la ville éternelle.

D'habitude la population de Rome est assez indifférente aux cérémonies qui se font à SaintPierre. Mais aujourd'hui c'est par milliers que les Romains se sont joints aux milliers de pèlerins arrivés à Rome, les cérémonies de l'Année Sainte ne se renouvelant qu'à tous les quarts de siècle.

Réception des cardinaux

La réception donnée par le Souverain Pontife aux cardinaux à l'occasion de Noël a revêtu cette année, une solennité exceptionnelle parce qu'elle coïncide avec l'ouverture de la Porte Sainte et le commencement du Jubilé.

L'événement de la cérémonie fut l'allocution du pape. Il a parlé de la nécessité de la véritable paix, spécialement au moment où la chrétienté va célébrer l'Année Sainte.

La véritable paix

"Nous espérons, dit le Souverain Pontife, que les mots "Gloire à Dieu dans le ciel et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté" se réaliseront. Puisse cette Année Sainte apporter la paix, la paix du coeur et la paix de la volonté, apporter à l'humanité une parfaite connaissance de ses droits et de ses devoirs, ainsi qu'une plus large vision de la vérité; paix du coeur, afin que les hommes puissent à jamais s'aimer les uns les autres comme des frères, individuellement et comme classes; paix de la volonté, parce qu'elle permettra à l'homme de mettre en pratique les moyens nécessaires pour obtenir la paix".

La conclusion portait sur la signification de l'Année Sainte, qui sera une année de "purification, d'élévation, de sanctification, de rédemption et de rémission, devenant ainsi l'aurore de cette sainte paix que nous désirons voir régner dans le royaume du Christ".

Le pontife termina son allocution en disant que la réunion à Rome de tant de pèlerins venus de toutes les parties du monde contribuerait à faciliter la paix universelle. Lorsqu'il eut terminé son discours, le Saint Père distribua à tous ceux qui étaient présents des médailles commémorant l'Année Sainte. Ces médailles portent sur un côté une image du Souverain Pontife et sur l'autre une reproduction du dôme de Saint-Pierre.

L'Année Sainte



SA SAINTETE PIE XI,
qui a proclamé l'ouverture de l'Année Sainte, la veille de Noël

DECES DE M. J.-A. RICHARD

Il avait été autrefois l'un des citoyens les plus en vue de Winnipeg

Montréal — M. J.-Auguste Richard, homme d'affaires bien connu, est décédé à Arthabaskaville, à la demeure de son gendre, l'hon. J.-E. Perrault. M. Richard était en repos chez sa fille quand, il y a deux semaines, il fut pris d'une maladie soudaine, qui devait rapidement l'emporter. Il était âgé de 66 ans.

M. Richard occupait dans le monde du commerce une position de haut rang. Nous lui devons une importante maison de commerce canadienne française: la compagnie Fashion-Craft, qu'il a fondée en 1898, et dont il était encore le président au moment de sa mort.

M. Richard était né à Princeville le 18 septembre 1858, du mariage de feu Raphaël Richard et d'Elodie Prince. Il avait fait ses études à Princeville (près d'Arthabaskaville), et à 16 ans il se dirigeait vers Winnipeg, où il fondait bientôt une maison de commerce qui devint l'une des plus importantes de la ville et qui est encore très prospère aujourd'hui: la Cie Richard-Béliveau.

Canadien en vue de l'Ouest

Sir Wilfrid Laurier, qu'il avait connu à Arthabaska et qui l'honorait d'une grande amitié, en fit son bras droit dans l'Ouest et il contribua beaucoup à faire connaître le grand Canadien français à la population de cette partie du Canada. Plusieurs fois, les libéraux de l'Ouest voulurent faire de M. Richard un député, mais il réussit à être plus utile encore à ses compatriotes en dehors des parlements.

Pendant près de vingt-cinq ans qu'il resta dans l'Ouest, M. Richard y fit honneur au nom canadien-français et devint l'un des citoyens les plus en vue de Winnipeg.

Revenu à Montréal en 1898, il fondait alors la compagnie Fashion-Craft, dont il fut depuis ce temps le président.

Il avait épousé en premières noces, en 1882, Albertine Rivard, fille de M. L.-L. Rivard, de Québec, et soeur du juge Adjutor Rivard. Elle décédait à Winnipeg en 1892. Trois filles naquirent de ce mariage. Ce sont: Augustine, en religion soeur Marguerite de Chantal, des Soeurs de la Visitation, de Riverdale-on-Hudson, N.-Y.; Marguerite, épouse du juge Lucien Dubuc, d'Edmonton, Alberta; Madeleine, épouse de l'hon. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, de Québec. En 1895, il épousait Ellen-Pauline Barnard, fille de l'ancien juge Barnard, dont il eut une fille: Elodie (Mme André Taschereau), de Québec.

Son épouse et tous ses enfants lui survivent. Il laisse aussi deux frères: Emile, de Richard, Sask., et Eugène, directeur-gérant de la Fashion-Craft; quatre soeurs: Mme Poulin, de Victoriaville; Mme H.-R. Versailles, de Montréal, et Miles Edith et Lucile Richard; ses beaux-frères: l'hon. C.-J. Doherty, l'hon sénateur Jules Tessier, de Québec; l'hon. juge Edouard Fabre Surveyer, M. C.-A. Barnard, M. Claude Le Mesurier et M. Jos Barington, de Londres; ses neveux: Arthur Poulin, gérant de la compagnie Max. Beauvais, Maurice Versailles et le R. P. Richard, S.J.

M. Richard était membre du bureau central des écoles catholiques de Montréal, gouverneur de l'Université de Montréal, président de l'Institut Bruchési, directeur de l'Ecole polytechnique, directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, de la Société d'Administration Générale; directeur et vérificateur de la Banque Provinciale, membre du bureau des fiduciaires de la National Art Gallery, etc.

Les funérailles ont eu lieu à l'église Notre-Dame de Montréal.

La Liberté offre ses sincères condoléances à la famille en deuil.

UN CADEAU DE NOEL A L'OUEST

Le cabinet fédéral rétablit provisoirement le tarif de la Passe du Nid de Corbeau

Ottawa — Comme cadeau de Noël à l'Ouest, le gouvernement rétablit provisoirement le tarif de la convention du Nid de Corbeau révoqué par la commission des chemins de fer. Le tarif de l'accord reste en vigueur en attendant l'audition par la Cour suprême du Canada de l'appel porté par les provinces de l'Ouest. Il sera appliqué d'ici quinze jours, mais aucune personne ou corporation n'aura le droit de demander une remise sur le tarif payé ou dû, pour la période durant laquelle le tarif plus élevé fut en vigueur.

Le conseil des ministres a arrêté cette décision après une série de réunions. Le gouverneur général a approuvé le décret formel du cabinet. Le document relate les procédures devant la commission des chemins de fer, la décision de la commission sur le tarif du Nid de Corbeau mis en vigueur le 7 juillet et révoqué le 29 octobre, l'appel au cabinet et à la Cour suprême du Canada et énumère les questions posées à la Cour suprême.

Décédé



M. J.-AUGUSTE RICHARD,
qui vient de mourir dans l'Est après avoir habité Winnipeg pendant 25 ans

Nouvelles brèves

SASKATOON — On se prépare à faire venir au printemps 500 familles d'Ukraine pour les installer sur des fermes dans le nord et le centre de la Saskatchewan.

HUMBOLDT, Sask — Mike Krewinsky, le père héroïque qui a fait un mille, nu-pieds et en chemise, par 45 degrés au-dessous de zéro, pour aller chercher du secours pour sa famille, à la suite de l'incendie de sa maison, va sauver ses pieds et ses jambes gelés; il s'en tirera avec l'amputation de deux orteils du pied droit.

PRINCE-ALBERT, Sask. — C. Lu[illegible] les deux jeunes garçons de Saint Louis vainqueurs au concours provincial des clubs de porcs, donneront des démonstrations à la convention des sociétés agricoles de la Saskatchewan qui aura lieu à l'Université de Saskatoon le 14 janvier.

REGINA — Le rapport final de la commission royale d'enquête sur le grain est pour ainsi dire terminé. Il sera probablement déposé à la Chambre des Communes à l'ouverture du Parlement.

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a nommé M. Arthur Beauchesne comme greffier de la Chambre des communes en remplacement de M. W. D. Northrup, à qui on accorde trois mois de congé.

MONTREAL — Deux camions du service d'incendie sont venus en collision et un pompier est mort dans l'auto du chef qui le transportait à l'hôpital.

OTTAWA — Le travail syndiqué international d'Otawa a critiqué les autorités municipales d'Ottawa pour ne pas procurer du travail aux chomeurs dont le nombre est de 3,300 dans la capitale.

MONTREAL—Mgr J.-Alphonse Deschamps, vicaire général, a présidé à l'inauguration de la nouvelle crèche des Soeurs Grises à la Côte-de-Liesse, la crèche d'Youville.

CHIPPEWA FALLS, Wis. — Huit personnes ont perdu la vie au cours d'un accident de chemin de fer, alors que le wagon observatoire de la Soo Line sauta dans la rivière Chippewa.

BERLIN — Les nationalistes allemands veulent un plébiscite pour décider si la nation arborera de nouveau les vieilles couleurs monarchistes.

PARIS — Paul Strauss, ancien ministre français du travail, a reçu une médaille de l'Institut Pasteur en reconnaissance du travail fait au point de vue hygiénique.

BRUXELLES — La fièvre aphteuse continue de faire des ravages parmi le bétail en Belgique. Il y a actuellement de la maladie dans 3,534 fermes, dans 983 villages.

HEDGEWICK, N.-B. — Clarence Lapointe, âgé de 18 ans, a été tué par la chute d'un arbre dans les chantiers de Mash's Creek. Lapointe venait de couper un arbre et celui-ci en tombant le frappa à la tête.

M. HERRIOT ET LE PERIL COMMUNISTE

Le premier ministre français refuse toujours d'y croire et il met les correspondants étrangers en garde contre les rumeurs exagérées — La "Liberté" est poursuivie pour publication de fausses nouvelles

Paris — Le président du conseil, malade depuis quelques jours, a reçu les représentants de la presse étrangère à Paris, dans le dessein de discuter avec eux les récentes rumeurs relatives aux soulèvements communistes. Il a prié les journalistes d'envoyer à leurs journaux la déclaration suivante:

"J'ai eu le plaisir avant-hier de recevoir vos confrères de la presse française et j'ai profité de l'occasion pour leur donner quelques explications au sujet du prétendu péril communiste en France. De fausses nouvelles ont été répandues à Paris et je me suis demandé si, avec la facilité des communications, quelques-unes de ces fausses nouvelles ne pourraient pas avoir traversé la frontière. Non pas que je mette en doute la bonne foi des correspondants étrangers, mais souvent une rumeur exagérée peut présenter une situation sous une fausse lumière.

"C'est pourquoi je m'adresse à vous, qui êtes de sincères amis de la France et vous demande de ne pas laisser créer à l'étranger l'idée que la France est aux prises avec de grandes difficultés sociales et menacée de désordres imminents et graves. Vous qui vivez de notre vie, vous savez mieux que quiconque qu'il n'en est rien. Depuis la fin des hostilités, la France n'a cessé de travailler à guérir ses blessures. Elle vit dans un calme absolu. Elle n'a connu, elle ne connaîtra aucune violence.

"Assurément, il existe un parti communiste en notre pays, comme en beaucoup d'autres pays, mais il est loin de voir accroître ses forces. Il les voit diminuer. Il n'a que quelques représentants au parlement. Les communistes sont allés à l'encontre du robuste bon sens de nos districts ruraux et de la clairvoyance de notre population ouvrière

"Ce parti n'est pas plus actif aujourd'hui qu'autrefois. Il a cherché à mobiliser ses forces et à organiser une vaste assemblée dimanche. Ses nombreux appels, cependant, ont réussi à attirer cette année moins de la moitié du nombre de l'an dernier.

"J'ai dit à vos confrères français que le gouvernement pourrait réprimer avec la plus grande énergie toute tentative qui pourrait être faite de troubler la paix, mais j'ai la ferme conviction que la chose ne se produira pas. Dites à vos concitoyens que la France travaille dans une absolue tranquillité. Ceux qui s'en sont laissé imposer par un péril purement imaginaire étaient en très petit nombre. Vous êtes témoins tous les jours des efforts de notre pays pour se reconstituer dans la paix. Tel est, vous le savez, la ferme résolution de notre démocratie.

"Ne laissez pas propager de fausses nouvelles destinées à tromper. Aidez-nous à les détruire, non seulement dans l'intérêt de notre pays mais dans l'intérêt de la vérité. Vous savez que je travaille pour la pacification générale. C'est une oeuvre qui intéresse toutes les nations du monde. Je vous demande de donner à cette oeuvre votre cordiale coopération."

Trois journalistes poursuivis

Paris — Des procédures ont été instituées par le ministre de la justice, M. Renoult, contre la "Liberté", pour avoir publié de fausses nouvelles au sujet d'un prétendu complot communiste qui devait éclater à Amiens.

Camille Aymard, directeur; H. Déon, gérant, et Paul Chantard, reporter de ce journal, ont été assignés devant un juge d'instruction. Les journalistes ont refusé de répondre aux questions qui leur ont été posées, disant qu'ils réservaient pour un jury leurs explications au sujet des articles condamnés par le gouvernement.

LES EXIGENCES DE L'ALLEMAGNE

Elle pose une condition inattendue à son entrée dans la Société des Nations

Genève — M. Stresemann, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, a envoyé une note au secrétariat de la Société des nations au sujet de la question de l'entrée de l'Allemagne dans la Société des nations. Le gouvernement de Berlin déclare qu'il estime que si des conflits internationaux s'élèvent, l'Allemagne doit rester absolument libre de déterminer jusqu'à quel point elle devrait y prendre une part active.

Le texte de la note indique que l'Allemagne désire occuper une situation exceptionnelle comme membre de la Société des nations en raison de la faiblesse de sa force armée, bien qu'elle prétende ne demander aucun privilège spécial. L'Allemagne affirme que si elle était obligée de participer à toutes les sanctions militaires de la Société, elle serait forcée d'abandonner son droit à la neutralité, "dernière défense d'un peuple désarmé".

Dans les milieux de la Société on pense que la note allemande nécessitera de longues négociations avec les puissances et retardera probablement la demande formelle d'admission de l'Allemagne, si jamais elle la fait. Elle lie inévitablement la question de la Société au problème général du contrôle interallié et aux futures enquêtes sur les armements allemands qui seraient conduites par la S. D. N.

M. Stresemann déclare également dans sa note que les récents développements politiques ont rendu possible à l'Allemagne l'accès de la société et il rappelle sa première note aux puissances désirant connaître leur attitude au sujet de l'entrée de l'Allemagne dans la société.

PARIS — Le "Petit Journal" annonce que des négociations sont en cours entre le Vatican et le Japon pour l'établissement d'une ambassade japonaise près le Vatican et l'envoi d'un nonce à Tokio.

LE SENAT VOTE CONTRE HERRIOT

Il repousse une clause de l'amnistie, mais le cabinet ne démissionnera pas

Paris — Le projet d'amnistie est passé de nouveau mercredi de la chambre des députés au sénat et a fait essuyer au gouvernement Herriot une défaite par onze voix, un amendement ayant remporté 143 votes à 154 contre le gouvernement.

Comme le gouvernement n'a pas fait de ce vote une question de confiance, la défaite de Herriot ne présage pas la démission du ministère. Les autres clauses du projet ont été votées et la mesure retourne pour la seconde fois à la chambre.

La défaite du gouvernement a été amenée par la présentation d'un amendement en vue de réintégrer dans leurs positions les grévistes de chemins de fer. Le gouvernement voulait que les compagnies fussent forcées de reprendre les hommes, mais le sénat refusa de modifier son attitude, à savoir que la réintégration fût facultative.

Un volumineux courrier de Noël à Winnipeg

Tous les records du passé dans le volume du courrier de Noël dans le bureau de poste à Winnipeg ont été abaissés cette année. Le personnel local a été augmenté considérablement, mais en dépit de la véritable ruée sur le bureau de poste, il n'y a pas eu de congestion grave. En une seule journée, plus de 20,000 sacs de malle ont été classés et expédiés pour distribution dans le monde entier.

LONDRES — Le gouvernement a l'intention de construire un hangar qui sera le plus grand du monde et qui pourra abriter un Zeppelin d'une capacité de 5,000,000 de pieds cubes.

CHICAGO — Quatre personnes sont mortes des suites du froid dans la ville de Chicago, le jour de Noël.

PARIS ET LONDRES SONT D'ACCORD POUR NE PAS EVACUER COLOGNE

Un rapport de la commission de contrôle en Allemagne justifie pleinement cette décision

Paris — A une réunion du cabinet, les ministres ont conclu, du dernier rapport de la commission de contrôle militaire en Allemagne, que l'évacuation de la zone de Cologne en vertu du traité de Versailles est impossible.

En soumettant le document au cabinet, le président du conseil, Herriot, a lu une note du gouvernement britannique concernant le maintien de l'occupation.

Découvertes d'armes en Allemagne

Le mémoire que le cabinet a adopté à ce sujet est basé sur le rapport officiel de la commission de contrôle militaire. Ce rapport prétend que l'Allemagne a failli à certains de ses engagements à propos du désarmement. Mais le cabinet a aussi reçu des informations concernant les découvertes d'armes en Allemagne. Cela aurait influencé d'autant les ministres dans leur décision de refuser d'évacuer la région de Cologne.

L'"Echo de Paris" apprend que les officiers de la commission de contrôle interallié ont découvert à Berlin un dépôt de canons, de fusils et de mitrailleuses. On croit que le nombre atteindra 100,000. L'endroit du dépôt était bien caché.

Pas avant le 10 janvier

La commission de contrôle militaire n'aura pas terminé son enquête en Allemagne avant le 10 janvier. Son rapport définitif ne viendra donc qu'après cette date.

Les gouvernements alliés ne seront en mesure de se prononcer sur la question d'évacuation de la zone de Cologne qu'après avoir étudié ce rapport.

On répète dans les milieux diplomatiques français qu'un premier rapport de la commission dit que l'Allemagne n'a pas rempli toutes ses obligations d'après les clauses du désarmement du traité de Versailles, ce qui est suffisant pour maintenir entièrement l'occupation de la Rhénanie.

FORTE CHARGE CONTRE HERRIOT

M. Maginot emboite le pas à M. Millerand et attaque le régime des sectaires — De Castelnau à Perpignan

Paris — L'opposition, en France, est loin de rester inactive par le temps qui court. M. Millerand a donné le signal de l'attaque la semaine dernière, et son principal lieutenant, M. Maginot, a emboité le pas en prononçant contre le gouvernement un vigoureux réquisitoire. M. Maginot a parlé à Epinal, ville des Vosges où M. Herriot s'était fait entendre il y a trois semaines. Son discours a constitué la première manifestation de la Ligue national républicaine en province.

"La politique du bloc des gauches, dit-il, nous mène droit à la révolution ou à la dictature."

Il a déclaré que ce bloc, pour satisfaire ses alliés de gauche, avait évacué la Ruhr, abandonné à l'Allemagne ce gage important sans avantages correspondants, insulté par l'amnistie accordée aux déserteurs et aux traîtres, par la promotion accordée aux saboteurs des services publics, tous ceux qui avaient lutté et souffert pour la victoire; qu'il avait installé le bolchevisme en France en reconnaissant les Soviets, qu'il dilapidait les finances du pays et affaiblissait la défense nationale, en réduisant les crédits nécessaires à l'armée.

Tandis que M. Maginot attaquait ainsi la politique générale du gouvernement à Epinal, le général de Castelnau présidait à Perpignan une manifestation dirigée contre la politique anticléricale du gouvernement et le cardinal Luçon faisait de même à Reims dans une assemblée de plusieurs milliers de personnes.

LONDRES — Le nouveau lord maire de Birmingham, Percival Bower, est le premier maire ouvrier de cette ville. A l'âge de dix ans, devenu orphelin, il vendait des journaux dans les rues de Londres.

ROME — Le comité exécutif du parti fasciste a adressé aux succursales provinciales une lettre circulaire disant que le nouveau projet de loi électoral indique qu'une élection générale est imminente.

TROIS VICTIMES DE L'INCENDIE

Un enfant de dix mois du Manitoba et deux fermiers de la Saskatchewan

Un enfant de dix mois brûlé vif, le père et la mère à l'hôpital de Saint-Boniface, souffrant de sérieuses brûlures: tel est le résultat d'un incendie qui a détruit samedi matin la maison de Félix Tétrault, près de Giroux, Man.

M. Tétrault revenait de la station de Giroux, où il avait été transporter sa crème lorsqu'à son retour il aperçut sa maison en flammes. Dans l'intervalle, Mme Tétrault, réveillée par la fumée, avait fait lever ses deux enfants les plus âgés et les avait fait sortir. Revenue dans la chambre pour prendre son bébé, elle avait été suffoquée par la fumée. Son mari vint à son secours à temps, mais l'enfant ne put être sauvé.

Les deux époux ont été transportés à l'hôpital de Saint-Boniface. Le mari a subi de graves brûlures et sa vie est en danger. La femme s'est gelé les deux pieds en allant chercher du secours chez des voisins.

On croit que l'incendie a été causé par un tuyau surchauffé. Les pertes sont estimées à $1,500 et l'assurance n'est que de $300.

Brûlés vifs pendant la nuit de Noël

Régina — Cyrille Fauchon, 60 ans, et Georges Brault, 35 ans, tous les deux fermiers du district de Ferland, dans la partie ouest de la Saskatchewan, ont été brûlés vifs dans un incendie qui a détruit la maison de Fauchon pendant la nuit de Noël. Les détails manquent.

Le juge Anglin membre du conseil privé

Ottawa — Le juge en chef F.-A. Anglin a été nommé membre du conseil privé. Cette nomination porte à quatorze le nombre des Canadiens membres du conseil privé et ayant droit de porter le titre de "Très Honorable". De ce nombre, quatre ne demeurent plus au Canada. Ce sont le Dr T.-J. McNamara, sir Gilbert Parker, lord Beaverbrook et sir Hamar Greenwood.

UNE POLITIQUE D'IMMIGRATION EN PROPORTION AVEC NOS BESOINS

L'hon. M. Robb, ministre de l'Immigration, est très optimiste — On adoptera de nouvelles méthodes pour faire venir des immigrants — L'Europe septentrionale nous en enverra un grand nombre — Le problème de la sélection

Ottawa — Au cours d'une entrevue, le ministre de l'Immigration a déclaré que le Canada poursuivra, l'an prochain, une politique d'immigration en proportion avec ses besoins. M. Robb s'est montré optimiste sur le succès d'une politique d'immigration européenne.

Le sous-ministre de l'éducation, M. W. J. Egan, est arrivé d'un voyage en Grande-Bretagne et en Europe. Il a pris des arrangements pour établir de nouveaux bureaux d'immigration aux endroits les plus favorables des îles britanniques. On adoptera de nouvelles méthodes pour faire venir des immigrants. On obtient ainsi d'heureux résultats en Europe Centrale.

Certains prétendent que la situation ne justifie pas un surcroît d'immigration, mais M. Robb croit que les conditions se sont suffisamment améliorées par tout le pays pour permettre un programme plus vigoureux. Aussi réalisera-t-on en deux ans le programme qui consiste à établir trois mille familles britanniques avec l'aide du gouvernement impérial. On ne devait réaliser ce programme que dans une période de trois ans. L'an prochain, 1,300 familles seront établies.

De l'Europe septentrionale

Le but principal de la nouvelle politique sera d'obtenir des immigrants de l'Europe septentrionale. En réduisant les restrictions contre les sujets des pays scandinaves, on peut s'attendre à une affluence plus grande de Suédois, de Norvégiens et de Danois. La Suisse, ajoute M. Robb, a une tendance à envoyer une partie de son surplus de population au Canada. Dans l'Etat libre d'Irlande, on remarque un intérêt plus grand pour le Canada.

Du consentement des autorités, des arrangements ont été pris pour faire une campagne très active dans l'Etat Libre et le Canada peut s'attendre à une immigration irlandaise plus intense. Un certain nombre d'immigrants viendront probablement de la Hollande et de l'Allemagne, bien qu'il faille tenir compte des conditions toutes spéciales qui existent dans ces pays.

S'il est impossible de faire de la propagande en France et en Belgique, M. Egan n'y a pas moins constaté un intérêt considérable pour le Canada et les autorités s'attendent à de meilleurs résultats dans l'avenir. Il existe en Hongrie, dans les pays slovaques et en Galicie beaucoup d'aspirants-immigrants, mais les règlements excluant tous les immigrants qui ne sont pas agriculteurs seront soigneusement observés.

Tout ceci, déclare M. Robb, prouve que nous cherchons réellement à accroître notre immigration de l'Europe septentrionale. Tout comme notre confiance en l'avenir nous permit il y a quelque temps de faire disparaître les restrictions sur certaines parties de la loi d'immigration que nous avions au début de la dernière session, la prospérité de l'Ouest et la nécessité de l'amélioration naturelle de l'Est, nous encouragent à abolir les restrictions contre certains pays du nord de l'Europe. Il faut toujours se rappeler que les conditions d'immigration, aujourd'hui, ne sont pas ce qu'elles étaient dans le passé, et ne pas oublier que le ministère met à la disposition du nouvel arrivant un service de direction qui le protège autant que possible non seulement dans l'achat de sa terre, mais aussi dans son établissement sur le sol".

Le projet du ministère d'aider aux immigrants à s'établir [illegible] appartenant à la classe agricole en Grande-Bretagne a été couronné de succès, puisque M. Robb n'a formulé son programme que l'an dernier au cours de son voyage en Europe et que le ministère compte l'accomplir en deux ans au lieu de trois.

Choisir les meilleurs immigrants

Le principal problème à l'heure actuelle est de choisir la bonne classe d'immigrants. C'est à cela que M. Egan s'est attaché pendant son récent voyage.

Le gouvernement ayant appris qu'un grand nombre de cultivateurs expérimentés du nord de l'Europe désiraient venir au Canada, il invita 650 familles à s'établir au pays. Mais il exigeait qu'ils possèdent chacun $450. Un grand nombre de ceux qui avaient demandé la permission d'entrer ont alors prétexté ne pas être encore prêts à le faire. Malgré ce désappointement, le gouvernement se prépare à inviter les immigrants désirables de l'Europe et il compte sur un grand succès.

Le gouvernement hollandais coopère pour que son surplus d'immigration s'établisse au Canada.

M. Robb dit que le gouvernement doit surmonter des difficultés que soulèvent certaines institutions; elles semblent être plus attachées à leurs finances qu'au bien-être des futurs sujets canadiens.

Il est peu probable que les cultivateurs allemands viendront s'établir en grand nombre au Canada. Mais en certaines parties de l'Allemagne il sera possible de faire venir des cultivateurs qui sont découragés de la situation dans leur pays.

Le démembrement des grands domaines en Hongrie a produit un état de choses peu favorable à la grande émigration des cultivateurs hongrois, mais il y a moyen d'en obtenir un assez bon nombre et les autorités hongroises sont favorables au mouvement. Il existe en Galicie des cultivateurs qui formeraient d'excellents pionniers. Il y en a quantité d'autres, mais qui ne feraient pas l'affaire de notre pays.

En Yougoslavie et en Tchécoslovaquie, il y a tout lieu de compter sur un bon nombre d'immigrants désirables, en dépit de la situation défavorable en ces pays.

ECHOS D'EUROPE

Un nouveau record de vitesse en aéroplane

Paris — L'Aero-Club de France a officiellement ratifié le nouveau record mondial de vitesse en aéroplane de 448.171 kilomètres à l'heure fait par l'adjudant Florentin Bonnet à Istrée le 11 décembre. Ce record de 278.48 milles à l'heure bat le record de 266.59 milles à l'heure établi par le lieutenant Williams, de la marine américaine, à Mitchell Field, Long-Island, le 4 novembre 1923.

L'exposition missionnaire

Rome — Le Pape a inauguré dimanche l'exposition des missionnaires. Dans son allocution Pie XI a souligné le succès de cette exposition et il a exhorté tous les catholiques à soutenir les missionnaires.

Ibanez devra faire des excuses ou...

Paris — Le vicomte d'Eza, ex-ministre de la guerre espagnol, est arrivé à Paris afin de faire faire des excuses à Ibanez pour ce que l'homme d'Etat considère comme des insultes à lui faites dans le manifeste de l'auteur contre le roi Alphonse XIII et le conseil d'administration militaire. Le manifeste est intitulé: "Alphonse démasqué".

Les attaques d'Ibanez contre le roi et d'autres personnages publics ont suscité beaucoup de mécontement en Espagne. On croit que Blasco Ibanez recevra plusieurs provocations en duel. Benigno Valera, rédacteur du journal royaliste "La Monarquia", de Madrid, l'a déjà provoqué et il se propose de se rendre à Paris pour inquiéter Ibanez.

Le "livre noir" communiste

Paris — On vient d'obtenir des renseignements nouveaux sur le "Livre Noir" des communistes, livre qui contient près de 3,000 noms de personnalités de différente opinion destinées à être arrêtées au premier mouvement révolutionnaire.

Les "pirates de la mode"

Paris — Les grands couturiers et les autres fabricants d'articles de luxe ont fait un appel au premier ministre Herriot pour lui demander de sauver leur industrie en mettant fin aux graves incursions des "pirates de la mode". Les maisons en question ont formé une "association pour la défense de la plastique et des arts appliqués" et elles se sont alliées avec une organisation chargée de faire la guerre aux contrefacteurs de dessins de robes, d'articles de verre, de chaussures, de chapeaux, de broderie, de dentelle et d'autres marchandises du même genre. Dans sa lettre au premier ministre, l'association déclare qu'il y a à Paris, cent maisons clandestines qui copient les dessins et importent des marchandises ou les vendent à des prix si bas que les créateurs ne peuvent les adopter, leurs dépenses étant trop lourdes.

Un accord secret

Munich — On annonce qu'un accord secret a été signé entre tous les héritiers des familles actuellement régnantes et les anciens souverains des différents Etats allemands pour une action d'ensemble pour le cas où le régime républicain serait renversé en Allemagne.

Certains journaux allemands donnent des détails sur cet accord et la "Volkszeitung" assure notamment que l'accord, approuvé par l'ex-kronprinz et le prince Ruprecht de Bavière, spécifie que toutes les maisons royales allemandes et leurs héritiers conserveront un rang égal et renoncent à briguer un pouvoir supérieur, dans le cas d'une restauration monarchique. Le gendre de l'ex-kaiser, duc de Brunswick, dont la grande ambition est de devenir roi de Hanovre, est aussi parmi les signataires de l'accord.

Les titres de noblesse en France

Paris — Une faction socialiste a proposé une taxe annuelle sur les titres. Il s'agit d'une taxe proportionnée à l'importance du titre. Les ducs auraient à payer de 50,000 à 200,000 francs et les princes de 100,000 à 250,000 francs. Un baron verserait 5,000 francs; un vicomte, 10,000; un conte, 20,000, et un marquis, 30,000.

Le gouvernement a refusé jusqu'ici d'adopter cette proposition, mais il a préparé un projet de loi supprimant l'usage des titres.

Le prince de Faucigny-Lucigne a dit à propos du projet de suppression des titres: "Quelle différence cela peut-il faire? Un titre est acheté et vendu comme une obligation à la Bourse, quand il n'est pas usurpé. Il y avait 30,000 véritables familles nobles, en France, quand la troisième république est née. Il n'en a pas été créé depuis. Mais aujourd'hui on compte 300,000 familles avec titres ou particules. Le titre n'a pas d'importance. C'est l'homme qui compte. Les noms des très vieilles familles de France peuvent se passer de titres".

Insuccès d'une grève d'acteurs en Allemagne

Berlin — La grève des "99 premiers" acteurs d'Allemagne dont on menaçait le public a avorté et la commission nommée le mois dernier pour agir vigoureusement contre le projet de classification des gérants ne présentera probablement jamais son rapport.

On dit que les étoiles de la scène allemande ont trouvé le public, les gérants et les acteurs secondaires coalisés contre leur plan de résistance au plan annoncé, lequel prévoyait quatre catégories de salaires allant de $350 à $2,000 par mois. De cette façon, des acteurs comme Fritz Massery, Elizabeth Bergner, Herman Vallentin et Emil Jannings ne gagneront pas plus de $2,000 par mois.

Chute d'avion qui fait huit victimes

Croydon — Un communiqué de l'"Imperial Airway Company" confirme la mort de sept passagers et du pilote de l'aéroplane faisant le service aérien Londres-Paris.

La machine n'était montée qu'à une faible altitude lorsqu'elle a rencontré un fort vent contraire. En tombant l'avion a pris feu et tout a été détruit avant que l'on ait pu porter secours aux occupants.

Les bateaux de Jean Bart renaissent en torpilleurs

Paris — Le ministre de la Marine a donné aux six torpilleurs de 1,400 tonnes qui viennent d'être mis en chantier les noms suivants: la "Railleuse", la "Palme", le "Mars", le "Fortuné", l'"Alcyon", l'"Adroit".

Ce sont les noms des bâtiments commandés par Jean Bart et avec lesquels il fit de nombreuses prises.

C'est sur la "Railleuse", notamment, que Jean Bart attacha son fils au mât pendant le combat pour affermir son courage.

C'est sur la "Palme" qu'il fit sa première prise importante.

Jean Bart commanda aussi le "Cochon-Gras", mais ce nom ne conviendrait guère à un torpilleur.

500,000 "radiophiles" en Allemagne

Berlin — Le nombre des amateurs de radio a considérablement augmenté au cours de la présente année en Allemagne. Au commencement de l'année, 2,000 amateurs étaient enregistrés tandis qu'il y en a maintenant 500,000. Le chef de ce service estime que l'augmentation se continuera au taux de 100,000 par mois pendant un certain temps.

Un village russe où les Soviets sont inconnus

Il existe, dans l'immense Russie, des oasis où non seulement on n'a jamais vu de bolcheviks, mais où l'on n'a jamais entendu parler d'eux. Les communistes étaient d'ailleurs dans la même ignorance sur l'existence de ces villages perdus.

Récemment, en Sibérie, dans le district de Tarak, à 50 verstes du village Stary Vassilevsky, et à 1,000 verstes d'Omsk, sur la rivière Toui, des bolcheviks aventureux ont découvert un village dont personne n'avait connaissance et qui portant cependant un nom, celui de Oust-Ichimsky. Jusqu'ici, racontent les "Isvestia", les habitants de ce village n'ont jamais payé d'impôts à qui que ce soit. Ils ne se rendent même pas très bien compte de ce qu'est un impôt. La civilisation tsariste n'était point allée les importuner.

Les bolcheviks se chargeront de faire, à défaut d'autre, l'éducation fiscale de ces heureux arriérés dont les beaux jours, sans doute, sont passés.

PARIS — Dans la province de Zampot, au Cambodge, la production du poivre a atteint environ 2,800 tonnes, soit une centaine de tonnes de moins que l'année précédente.

LE CAIRE — Abdel Hedjel Meiligui, qu'on recherchait pour l'assassinat du sirar sir Lee Stack, s'est livré aux autorités.

LONDRES — Sir George William Buchanan, ancien ambassadeur à Rome et à Petrograd, est mort à l'âge de 70 ans.

VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 31 DECEMBRE 1924 NUMERO [illegible]

Le temps où nous vivons demande d'autres chrétiens que des chrétiens qui dorment. Il faut des combattants. Il faut des [illegible]... Pendant que nous dormons, l'ennemi marche... Ne laissons pas l'envahisseur s'avancer plus loin.
P. GRATRY.

LA LIBERTÉ

Il n'est pas nécessaire d'avoir un entraînement antérieur pour réussir sur les terres du Canada. Ce qui est nécessaire, c'est la volonté énergique de réussir et l'esprit de travail.
HERBERT GREENFIELD,
Premier ministre de l'Alberta.

SOUHAITS DU NOUVEL AN

Les souhaits de bonne et heureuse année sont aujourd'hui sur toutes les lèvres. Cette coutume chrétienne est si belle et si douce à observer qu'elle ne peut manquer de vivre éternellement. Fête du coeur par excellence, le retour du nouvel an nous rappelle la grande loi de charité qui doit régler nos rapports avec nos parents, nos amis et tous ceux avec lesquels nous nous trouvons en contact.

Pour nous, ce devoir nous apparait très agréable et c'est de tout coeur que nous venons offrir nos meilleurs voeux de bonheur et de prospérité à tous les membres de la grande famille de la *Liberté*.

Nous leur souhaitons naturellement d'abord ce qu'ils doivent mettre au-dessus de tout: une bonne et sainte année, pendant laquelle ils vivront pleinement leur religion et acquerront de nombreux mérites pour le ciel. Nous y joindrons le vrai bonheur que l'on trouve dans la satisfaction du devoir accompli, l'amour du travail, les joies de la famille, la paix dans la justice et la charité.

La période du renouvellement de l'année est *"l'heure où l'on rebondit"*. Après avoir jeté un coup d'oeil plutôt mélancolique sur l'étape qui vient d'être parcourue, nous nous sentons un courage renouvelé pour en entreprendre une autre que nous escomptons moins difficile et plus prometteuse.

Les douze mois qui viennent de s'écouler ont eu leurs chagrins et leurs déceptions, leurs maladies et leurs deuils. A vous qui avez souffert ou qui souffrez encore, nous souhaitons la résignation dans l'épreuve et l'espoir dans des jours meilleurs qui viendront sûrement.

A tous nous souhaitons: la fierté nationale, si nécessaire pour sauvegarder nos traditions et maintenir nos écoles françaises; la solidarité nationale en affaires, qui n'est, au fond, qu'une forme de la charité bien ordonnée; l'attachement inébranlable à notre langue dans les petits détails de la vie quotidienne.

Nos collaborateurs qui nous apportent chaque semaine, sous forme d'articles ou de chroniques locales, une aide très précieuse, ont droit ici à une mention particulière. En leur exprimant notre sincère gratitude, nous leur souhaitons des imitateurs. Plus les ouvriers volontaires seront nombreux et dévoués, plus il nous sera facile d'avoir un journal vraiment intéressant qui saura répondre aux besoins et aux goûts de tous.

S'il nous était permis d'exprimer aussi des voeux à la *Liberté* elle-même, ce serait pour souhaiter que ses amis s'efforcent de toutes façons de seconder son oeuvre et de lui fournir les moyens de faire le plus de bien possible à ses chers lecteurs.

Donatien FREMONT.

UNE CONFERENCE IMPERIALE SUR LE PROTOCOLE?

Le gouvernement canadien trouve le projet peu pratique et se prononce contre

Londres — Le gouvernement britannique a demandé aux Dominions et à l'Inde s'il serait possible de convoquer une réunion spéciale de la conférence impériale au commencement de mars prochain pour discuter le protocole du désarmement.

Le but du gouvernement impérial en tenant cette conférence serait de fournir à tous les gouvernement intéressés d'exposer leurs vues sur le protocole de paix et d'arbitrage rédigé à Genève et de discuter les questions soulevées par le document.

Le gouvernement impérial tient à une franche discussion sur la nature et l'étendue des responsabilités imposées à tout l'Empire par la ratification du protocole. Il n'est pas encore question de telle ou telle attitude du gouvernement britannique. Rien n'entravera la liberté de la discussion.

Le Canada n'en veut pas

Ottawa — Le cabinet canadien n'est pas favorable à l'idée d'une conférence impériale qui se réunirait, à Londres, au mois de mars prochain, pour étudier la question du protocole de Genève. Il peut faire connaître ses idées et son opinion par correspondance aussi bien que par l'entremise de délégués. Comme la conférence tomberait en plein milieu de la session, le premier ministre et les ministres pourraient très difficilement s'y rendre.

RECONNAISSANCE DUE A L'OUEST

Discours prononcé à Montmartre, Saskatchewan, le mercredi avant-midi, 2 juillet 1924, par M. Yves Tessier-Lavigne, délégué de l'Université de Montréal et de l'"Action française" au voyage de "Liaison française".

Monseigneur (Mgr Hallé),
Mesdames, Messieurs,

Le pèlerinage de la "Liaison française" est une idée excellente, puisqu'il permet à des frères selon la race de se revoir et de se presser les mains avec joie. Il est surtout une bonne action, une bonne action dont vous, les Canadiens de l'Ouest, avez le mérite.

Ce sont, en effet, des gens de sang français, et particulièrement des Canadiens qui, dans les régions immenses du Canada central, ont été les initiateurs de la civilisation. Plus tard, des groupes ethniques de variétés diverses, ont, à leur tour, apporté leur collaboration à la mise en valeur de ces pays neufs.

Or, dans le Québec, là où siège la direction morale et intellectuelle des nombreuses sociétés humaines fixées au territoire canadien, leur point d'appui terrestre, les chefs du peuple ont longtemps mal discerné l'importance relative de ces groupements au point de vue social. L'éloignement facilita les illusions, on crut que façade brillante annonçait matériaux supérieurs dans cet édifice humain qu'est tout peuple, sans songer à la distance énorme qui sépare la culture de la civilisation, sans réfléchir sur la nuance de sens et de valeur qui différencie la quantité de la qualité.

La civilisation résulte du concours de trois outils, appliqués à la formation des hommes: un matériel, un intellectuel, un moral. Amenées dans le nord de l'Amérique par les hasards de la politique, les diverses nations saxonnes ou teintées de saxon avaient dans leur bagage d'immigrantes deux instruments de civilisation que nous autres, gens de race latine anciennement plantés sur ce sol canadien, nous possédions et utilisions déjà depuis longtemps ici; quand elles parurent à l'horizon, prêtes à déployer leur énergie, la nôtre, armée de l'outil matériel et de l'outil intellectuel, avait déjà remué cette terre, avec les hommes qui la parcouraient.

Mais des trois éléments de la civilisation, le plus important est le moral. Sa présence est décisive dans l'oeuvre de développement des sociétés; l'élément moral absent, le perfectionnement matériel et intellectuel de l'homme ne devient que le perfectionnement de sa décadence. La présence de ce puissant levier spirituel supplée à la faiblesse relative des deux autres et permet d'imprimer à la masse sociale les évolutions heureuses, de la rouler petit à petit jusqu'aux prospérités durables.

Le choix de la Providence a voulu que le groupe ethnique de race latine et de langue française conserve l'instrument moral pour le service des autres groupes; l'histoire a fait, qu'il le détienne depuis le commencement d'une manière stable; et la possession immémoriale de ce premier outil de la civilisation confère au groupement humain sus-dénommé comme un droit de propriété à la fonction de direction dans la société canadienne. La raison exige, en effet, que l'élément moral reçoive des attributions proportionnées à la supériorité de sa valeur sur l'élément intellectuel et sur l'élément matériel, autrement son influence sera dérisoire, et la société ne recevra plus les services qu'elle est en droit d'obtenir de lui.

Les hommes de race française ont donc une vocation sur cette terre canadienne, cette vocation leur donne le droit d'indiquer aux hommes d'autres races vivant ici les vrais chemins du progrès social et national; personne n'a reçu de l'histoire la permission de violer leur droit de propriété à une telle fonction de direction; et contrecarrer le groupe français dans l'exercice légitime de sa non moins légitime tâche, c'est tout simplement aiguiller la marche des sociétés au Canada et peut-être en Amérique du Nord sur la voie des catastrophes.

Aussi, du voyage de la "Liaison française" devra-t-il résulter chez ceux qui, là-bas, dans l'Est, exercent le magistère social, dans l'ordre religieux comme dans l'ordre civil, une plus grande clairvoyance dans les décisions et un opportunisme moindre dans les attitudes, lorsqu'il leur faut régler des problèmes concernant les groupements nationaux du Canada.

Aux forces de destruction qui tâchent de vous supprimer du monde canadien, vous avez su, gens de l'Ouest, résister avec courage, et vos paroisses, éparpillées ici et là dans la plaine, ont réussi à se tenir debout. Votre ténacité à vivre a rendu le pèlerinage de la "Liaison française" possible. Et, sans vous en douter peut-être, vous aurez rendu service à la cause de la civilisation, en fournissant aux chefs sociaux de votre pays une fière occasion de se rappeler leurs devoirs de chefs. Voilà pourquoi j'invite tous les voyageurs du train à vous saluer de leurs reconnaissantes acclamations, car, en justice, elles vous sont bien dues.

COLONISATION A DOMICILE

Départ de M. l'abbé Normandeau, prêtre colonisateur, pour l'Est

Notre dévoué missionnaire colonisateur est retourné à Montréal pour jusqu'à la saison prochaine, qui sera le printemps, et qui nous amènera, nous l'espérons, quantité de bons colons, pour grossir notre nombre, notre influence et prendre part à nos richesses latentes, encore inexploitées, faute de bras et de moyens de les développer.

Un des moyens de trouver ces bras, ces volontés capables de mettre en valeur ces ressources naturelles de nos provinces, nous l'avons entre nos mains, par la colonisation à domicile, pratiquée depuis longtemps par les nôtres et les autres également, mais abandonnée plus ou moins par les nôtres du Manitoba, à cause de la distance et surtout de la longueur de temps depuis leur départ de la vieille province ou des Etats-Unis.

Il s'agit donc, pour nous du Manitoba, de renouer ces vieilles relations avec la maison-mère de l'Est, en allant faire des visites de reconnaissance et de recrutement, en envoyant le journal local à des parents, des amis qui ont peut-être besoin de changer de place pour leur plus grand bien et celui de leur famille. Vous serez cet homme nécessaire, charitable dont parle l'évangile envers son frère, son semblable, son compatriote, à qui vous pourrez ainsi rendre un service inappréciable en même temps que vous coopérerez à la grande oeuvre nationale de notre survivance dans cette partie du pays.

Vous pouvez compter toujours sur le dévouement entier du missionnaire colonisateur en lui écrivant ou en écrivant à vos amis de l'aller voir pour tous renseignements sur le pays d'ouest. Il se fera un plaisir et un devoir de répondre à vos demandes et même de vous aller voir chez vous.

L'adresse du bureau est: 353, rue Craig-Ouest, Montréal; M. l'abbé J.-A. Normandeau, prêtre colonisateur.

Si vous avez besoin de renseignements sur place, adressez-vous à M. l'abbé H. Messier, à l'archevêché de Saint-Boniface.

Sir George Foster est rentré au Canada

Halifax — Sir George-E. et Lady Foster étaient au nombre des passagers à bord de l'"Ohio", de la compagnie "Royal Mail Steamship" arrivé à Halifax, venant de Hambourg par voie de Southampton. Les voyageurs sont partis immédiatement pour l'Ontario.

AU COLLEGE MATHIEU DE GRAVELBOURG

Imposantes cérémonies pour la bénédiction de l'aile nouvelle et le 13me anniversaire de Mgr Mathieu

Gravelbourg — Jeudi le 18 décembre, Gravelbourg était en liesse pour fêter l'inauguration d'une nouvelle aile au collège Mathieu et le treizième anniversaire de la consécration épiscopale de S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina.

Le matin, à 10 heures, S. G. Mgr Mathieu a chanté la messe pontificale à l'église paroissiale et Mgr J.-H. Brodeur, vicaire général de Prince-Albert, a donné le sermon de circonstance. Le midi, il y a eu grand banquet au collège Mathieu. La bénédiction de la nouvelle aile par S. G. Mgr Mathieu a eu lieu dans l'après-midi, à 5 h. 15. Dans la soirée, grande séance au collège en l'honneur du jubilaire.

Les principaux personnages présents furent: S. G. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, S. G. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon; Mgr Z.-N. Marois, P.D., vicaire général de Régina; Mgr J.-H. Brodeur, P.A., vicaire général de Prince-Albert; R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., directeur du "Patriote de l'Ouest"; R. P. Jos. Magnan, O.M.I., recteur du Collège de Gravelbourg; R. P. J.-B. Sauvé, S.J., du Collège de Saint-Boniface; M. l'abbé Pierre Gravel, fondateur de Gravelbourg.

Plusieurs télégrammes de félicitations et de souhaits ont été envoyés au supérieur du collège par les sommités du monde ecclésiastique et laïque du Canada.

Mgr Brodeur

Voici les grandes lignes du sermon prononcé par Mgr Brodeur, vicaire général de Prince-Albert.

Le Collège Mathieu est: 1o. Une oeuvre de sacrifice et de dévouement. Tous les fondateurs de nos collèges au cours de notre histoire, tous les éducateurs qui se sont succédé dans ces mêmes collèges ont été des hommes de sacrifice et de dévouement. Les RR. PP. Oblats, continuateurs ici, en Saskatchewan, de l'oeuvre éducationnelle faite sur les rives du Saint-Laurent, se livrent sans compter à cette oeuvre rédemptrice de l'éducation religieuse et patriotique de notre jeunesse étudiante. Fidèles à leur devise "Il m'a envoyé évangéliser les pauvres", les fils de Mgr de Mazenod se consacrent tout entiers avec zèle et succès au sublime apostolat de l'enseignement.

2o. Le Collège Mathieu est une oeuvre nécessaire à l'Eglise et à la patrie.

L'Ouest a besoin de prêtres; il les trouvera dans les Cénacles d'étude qui s'appellent Saint-Boniface, Régina, Muenster, Edmonton et Gravelbourg.

La race a besoin de chefs pour conduire l'armée franco-canadienne de la province. Au Collège Mathieu de nous les donner: c'est de lui que nous les attendons. La langue a besoin de défenseurs, c'est au Collège Mathieu qu'elle trouvera ses chevaliers. Succès au Collège Mathieu, le fils de la pensée d'un grand évêque, mais surtout l'enfant de son coeur. Que son fondateur vive longtemps pour voir établir sur des bases solides l'oeuvre primordiale de sa vie.

Au banquet

Les orateurs au banquet furent Mgr Mathieu, Mgr Prud'homme, M. l'abbé Maillard, M. Louis Martel, le R. P. Sauvé, S.J., Mgr Brodeur, M. Thomas Gallant, Mgr Marois et M. le juge Gravel.

La journée se termina par une séance solennelle très réussie. Les pièces de résistance du programme étaient: l'"Absolution", drame en un acte, et "Son Altesse", comédie en deux actes.

La première imprimerie à journal en Amérique

Halifax — Une plaque a été apposée à l'endroit où s'érigea la première imprimerie à journal en Amérique du Nord. C'est celui où la "Halifax Gazette" fut publiée pour la première fois en 1752. A cet endroit s'élève à présent un édifice moderne, rue Grafton. L'inauguration de cette plaque commémorative a eu lieu en présence du lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, M. Grant.

Le diabète est-il causé par un microbe?

Toronto — Le Dr G.-E. Banting, qui a découvert l'insuline, dit que l'un des problèmes au sujet du diabète qui restent à résoudre est de savoir si cette maladie est causée par un microbe. Le docteur Banting dit qu'il est venu à cette conclusion depuis longtemps, mais que les expériences n'ont pas encore donné un résultat décisif.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La connaissance de la langue française

Le Droit (Charles Gauthier):

Pendant les longues semaines qui précédèrent la signature du traité de Versailles, MM. Foster et Sifton profitent de leur séjour à Paris pour apprendre, malgré leur âge avancé, la langue de la diplomatie.

C'est M. Graham, ministre des Chemins de fer, qui déclare au retour de l'assemblée de la Société des Nations, au cours de l'automne de 1923, qu'un homme public qui est appelé à siéger dans les assemblées internationales doit connaître la langue française.

Il y a quelques mois seulement, sir John Willison, ancien rédacteur du "News" et du "Globe" de Toronto, communiquait à la presse canadienne ces réflexions que lui avait inspirées un voyage autour du monde. "Vous ne pouvez voyager à travers le monde avec une seule langue, et je ne puis penser à rien qui ferait davantage pour l'unification du Canada et qui lui donnerait davantage de la distinction parmi les nations que de rendre obligatoire la langue française. Je rendrais l'enseignement du français obligatoire, non seulement dans nos universités, mais encore dans nos écoles secondaires et même dans nos écoles élémentaires."

Enfin, M. O.-D. Skelton, ancien professeur d'économie politique à l'Université Queen et actuellement conseiller au bureau des Affaires étrangères, qui arrive de Genève, a déclaré dans une causerie faite en notre ville: "Le fait que le Canada est un pays bilingue et que ces deux langues sont les deux langues officielles de la Société des Nations constitue une magnifique richesse. Si nous mettons à plein profit cette chance que la Providence nous a donnée, nous en bénéficierons de plus en plus dans nos relations avec les pays étrangers."

Telle est l'opinion d'Anglo-Canadiens intelligents, exempts de préjugés, éclairés par un contact de quelques mois avec les personnalités politiques du monde entier. "Le français est une langue indispensable, concluent-ils, et puisque le Canada est un pays bilingue, profitons-en."

Si des Anglo-Canadiens dont la langue maternelle est l'anglais estiment à un si haut prix la connaissance de la langue française, n'est-il pas naturel que les Canadiens français, dans quelque partie du Canada qu'ils habitent, tiennent à faire apprendre à leurs enfants leur langue maternelle? Le contraire serait incompréhensible.

La réforme du Sénat

Le Progrès du Saguenay, Chicoutimi (Eug. L'Heureux):

C'est le bon sens même qui a inspiré aux auteurs de la constitution anglaise d'abord, puis, de la constitution canadienne ensuite, l'idée d'apporter au pouvoir législatif ce triple régulateur généralement efficace que constituent la Chambre des Lords en Angleterre, le Sénat en Canada et le Conseil législatif dans plusieurs provinces canadiennes.

Quiconque observe la manière dont se fait une élection entretient déjà de sérieux doutes sur l'aptitude et la valeur d'un trop grand nombre des hommes que le peuple se choisit pour le représenter dans les Chambres basses. Ceux qui fréquentent les sessions restent stupéfaits devant l'audace et l'omnipotence de certains "leaders" de partis ou de clans, comme devant le nombre et la docilité désespérante des "suiveurs" — "suiveurs" tantôt muets, tantôt loquaces. Enfin, il ne doit pas être conseillé à ceux qui sont affligés d'une conscience timorée de visiter les coulisses parlementaires, derrière lesquelles la législation est soumise à une épreuve souvent peu édifiante.

Malgré les efforts de plusieurs véritables parlementaires conscients de leurs responsabilités de législateurs, la Chambre des députés est exposée à se tromper plus souvent qu'à son tour, parce qu'elle comporte en elle-même le germe d'une foule d'erreurs sans avoir toujours à sa portée l'antiseptique approprié.

Tout autres sont le caractère et la composition de la Chambre haute. En principe, celle-ci est composée d'hommes choisis — dans un temps serein et en l'absence de toute passion aveuglante — parmi les meilleurs hommes de loi, parmi les meilleurs professionnels, économistes, sociologues, hommes d'affaires, etc. Cela lui assure un élément de compétence et de stabilité que ne pourra jamais avoir la Chambre basse. C'est pourquoi son concours est absolument indispensable dans l'édification des lois.

Si on n'est pas satisfait du Sénat, ce n'est pas à son abolition ni à son bâillonnement — dans la pratique, bâillonnement et abolition auront des conséquences analogues — mais c'est à son perfectionnement qu'il faut songer. Pour cela, point n'est besoin de porter la moindre atteinte aux lois organiques du pays, point n'est besoin de rompre avec l'une des traditions les plus respectables de la vieille législation publique anglaise, cette législation qui — cela peut être dit même par les anti-impérialistes — est basée sur une connaissance profonde de la psychologie humaine et de la science de l'équilibre.

Le moule fédéral

L'Action Catholique (Thomas Poulin):

Le fédéralisme centralisateur est toujours sur la brèche. Il livre sa lutte sur tous les fronts. A l'occasion, il cherche à s'introduire dans la place du droit, dans celle de l'école primaire, de l'école technique, de l'hygiène, du travail et de la médecine. Hier, il attaquait une fois encore la place médicale. Les représentants de la province de Québec, disent les dépêches, ont été les seuls à résister, comme toujours d'ailleurs. Ils ont eu cent fois raison.

A date, nous pouvons rendre le témoignage que, d'une manière générale, les représentants de la province de Québec n'ont jamais courbé l'échine. Ils ont vu clairement l'idée qui se promène continuellement dans le derrière de la tête des assimilateurs, et chaque assaut de la part du fédéralisme provoque une contre offensive en faveur de la décentralisation.

Il n'y a pas à se le cacher, d'ailleurs, et il faut le répéter souvent pour que ceux qui sont en charge ne soient jamais exposés à l'oublier, tout mouvement de centralisation se ferait au détriment de l'élément français, ou plus particulièrement, de la province de Québec. L'école nationale, ou l'école unique, ne serait certainement pas l'école de la province de Québec. Il suffit de feuilleter l'histoire de notre pays et de connaître, au surplus, les tenants de cette école nationale pour comprendre que la nouvelle institution aurait pour but ultime et unique de nous assimiler.

Les décès dus au cancer aux Etats-Unis

Washington — Les décès dus au cancer ont augmenté aux Etats-Unis en 1923, tandis qu'on a fait des progrès dans la lutte contre la tuberculose.

Au bureau du recensement, on a annoncé un total de 86,754 morts comme étant dues au cancer l'année dernière dans une zone comprenant 87.6 pour cent du total de la population. Ces chiffres représentent une augmentation de 5,816 morts sur l'année 1922. Le pourcentage pour une population de 100,000 habitants est de 89.4 pour cent au lieu de 86.8 pour cent en 1922.

Dans la même zone, la tuberculose a causé 90,732 morts au lieu de 90,452 en 1922, mais le pourcentage par 100,000 habitants a diminué de 97 à 93.6 pour cent.

Au bureau du recensement, on pense que si la zone dans laquelle on n'a pas enregistré la maladie a eu le même pourcentage de morts, le cancer a occasionné 99,000 décès en 1923 au lieu de 95,000 en 1922.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 2 janvier 1875

Résultat des élections

Winnipeg — Hon. R.-A. Davis, élu contre le capitaine Scott.

Baie Saint-Paul — P. Chénier, élu contre W.-E. Spence.

Saint-Norbert — Hon. Joseph Dubuc, élu contre P. Delorme.

Sainte-Agathe — F.-A. Martin, élu contre C. Almon.

Saint-Vital — J. Lemay, élu contre A. Foucher.

Sainte-Anne — Charles Nolin, élu contre A.-A.-C. Larivière.

Saint-Charles — A. Murray, élu contre Louis Schmidt.

Tous les députés français élus appartiennent au groupe ministériel.

Pour l'amnistie

Nous lisons dans le "Courrier du Canada":

"Hier, dans toutes les églises catholiques de Québec, MM. les curés ont recommandé publiquement aux citoyens de signer des requêtes en faveur du pardon de Lépine et de l'amnistie. En quelques instants, à l'issue de la messe, elles étaient signées de milliers de signatures."

* * *

Les Canadiens français de Boston et des environs ont tenu une grande assemblée publique pour protester contre la condamnation de Lépine et demander l'amnistie.

De-ci de-là

Conseiller du Canada à la Société des Nations

Ottawa — Le Dr W.-A. Riddell, ancien sous-ministre du travail en Ontario, a été nommé conseiller du Canada à la Société des nations.

Le poste est nouveau, mais le Canada suit en cela l'exemple d'une quinzaine d'autres Etats, notamment le Japon, la Chine et le Brésil. Le Dr Riddell, qui occupe maintenant la position de chef du service agricole au bureau international du travail, continuera à résider à Genève. Il aura pour fonction de coopérer avec les délégués canadiens aux réunions de la société et d'informer le gouvernement canadien des activités de la société. Il sera en quelque sorte l'agent de liaison entre la Société des nations et le gouvernement canadien.

Mort du Père Lamarche

Toronto — Le "bon Père Lamarche", comme on l'appelait, curé depuis 1887 de la paroisse du Sacré-Coeur de Toronto, qu'il avait fondée, est mort à l'âge de 71 ans et dix mois.

Pendant ces trente-sept années, il a été l'ami et le consolateur des Canadiens français de la capitale ontarienne. Son église était, en même temps qu'un centre de vie spirituelle, le point de rencontre de compatriotes qui, toute la semaine, se sentaient forcément un peu perdus dans la grande ville anglo-ontarienne et éprouvaient à causer sur le perron de l'église, comme dans la province de Québec, une joie particulière.

Le Canadien National loue son hôtel Scribe à Paris

Montréal — Un communiqué officiel émis aux quartiers généraux du chemin de fer Canadien National annonce que la propriété achetée l'an dernier par la compagnie, au coin de la rue Scribe et du Boulevard des Capucines, à Paris, vient d'être louée à une compagnie d'hôtel bien connue dont le gérant est M. Ruhl, de Paris.

Le bail est de quarante ans et le loyer rapportera au chemin de fer cinq pour cent sur le coût de la propriété; la compagnie locataire paiera toutes les taxes et les assurances sur la propriété.

De plus, la locataire laisse au Canadien National l'usage gratuit, durant toute la durée du bail, de bureaux au rez-de-chaussée. Cet espace, qui sera occupé par le Canadien National, est évalué à une valeur de location de $600,000 pour la durée du bail, cette somme ayant été déjà refusée.

C'est l'intention de la compagnie locataire d'aménager immédiatement la propriété et de la convertir en hôtel de première classe.

A l'expiration du bail, la propriété et les améliorations qui y auront été faites retourneront automatiquement au Canadien National.

La prohibition des danses lascives reste en vigueur

Québec — Il y a un an, le cardinal Bégin défendait toutes les danses lascives dans son diocèse. Dimanche une lettre circulaire de Son Eminence fut lue dans toutes les églises catholiques de la ville, disant que l'ordre demeurait en vigueur dans toute sa rigueur.

A l'occasion du premier anniversaire de la lettre pastorale, défendant la danse, disait la lettre, Son Eminence tient à déclarer que le peuple en général s'est soumis à la règle, qui a été rigoureusement mise en vigueur et le demeure encore.

Le pont de glace entre Québec et Lévis

Québec — Dans le but de prévenir la répétition du drame qui s'est passé, l'an dernier, au mois de février, alors que le premier pont de glace, entre Lévis et Québec, s'est brisé, exposant plusieurs personnes à la mort, les autorités de la marine ont fait placarder des avis, défendant aux citoyens de s'aventurer sur le pont de glace, avant que les autorités elles-mêmes n'aient fait savoir publiquement que le pont nouvellement formé n'offre aucun danger.

Un aviateur qui meurt de froid

De Kalb, Illinois — Le corps de Charles Gilbert, aviateur qui transportait le courrier, a été découvert à 30 milles à l'est d'ici. Tout indique qu'il perdit le contrôle de son appareil, car celui-ci s'était écrasé sur le sol. Après avoir été sérieusement blessé, Gilbert a succombé au froid. C'est en vain qu'il a tenté d'atteindre une ferme. Il est tombé mort de froid en route.

TORONTO — Le thermomètre marquant plusieurs degrés sous zéro, deux jeunes gens se sont baignés dans le lac Ontario en présence de deux cents personnes. Ils sont immédiatement repartis en auto. On croit que c'était pour satisfaire un pari.

Les Jeux de la 'Liberté'

Série No 4

13.—MOT EN LOSANGE

Il est dans la mine mais n'est pas dans la terre.
On dit qu'il n'en est de bons qu'à Paris.
Je proviens de la voix, de chute ou de tonnerre.
Département français qu'on a repris.
Une chose connue, nommée et indiquée.
Boisson-chaude nature, mais bien souvent sucrée.
Une lettre seule finit ici mon conte.
Tu trouveras le tout si point ne te démontes.

X
X X X
X X X X X
X X X X X X X
X X X X X
X X X
X

14.—MOTS CARRES SYLLABIQUES

"J'ai lu, dans Tite-Live, à moins que ce ne soit dans Marc-Aurèle, que les anciens naturels de la Ligurie avaient la passion du Tétragone, qui était fort abondamment cultivé de toute antiquité. J'ai lu aussi, dans le même auteur:

"Après avoir coupé cette plante, on la ligotera avec soin et on la cuira dans un vieux chaudron vénérable. Ce sera un délice à manger et les dieux infernaux..."

"Cette plante herbacée est toujours chez nous en grand honneur, car elle ressemble beaucoup à l'épinard."

Les mots nécessaires à la formation du carré se trouvent dans le texte ci-dessus; il suffit de les en extraire.

X X — X X — X X — X X
X X — X X X — X X — X X
X X — X X — X X — X X
X X — X X — X X — X X X

15.—LETTRES A AJOUTER

A chacun des mots: pâle, rage, rime, orge, ajouter une lettre de façon à former quatre nouveaux mots. Les lettres ajoutées formeront le nom d'un célèbre naif.

16.—CHARADE SIAMOISE

Je sers à tous les transports.
J'existe dans tous les ports.
Mes deux mots ont lettre commune.
Vous trouverez sans peine aucune.

N.B.—Dans une charade siamoise la dernière lettre du premier mot et la première du deuxième mot sont la même: les deux mots réunis (en supprimant la répétition de la lettre identique) forment un troisième mot de deux syllabes.

Les solutions de ces problèmes seront publiées dans le numéro du 14 janvier. Nous recevrons les réponses mises à la poste jusqu'à la date du 12 janvier.

La semaine prochaine, nous donnerons les solutions de la série No 3 parue dans notre numéro du 24 décembre.

Joindre à tous les envois le coupon ci-dessous.

Les Jeux de la "Liberté"

31 DECEMBRE 1924

Ce coupon devra accompagner tout envoi de solutions. Celles-ci devront être mises à la poste ou déposées à nos bureaux le lundi 12 janvier 1925, au plus tard.

Nom ....

Adresse ....

....

No. 4

Les solutions devront être adressées comme suit:
Les Jeux de la "Liberté",
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Solutions des problèmes de la série No 2

5.—LES MOTS CHANGES

C ave
Cr O che
R ome
D anse
B O che
N on
N ulle
R I mer
R E t
R êve

6.—SIMPLE QUESTION

Proverbe faux parce que tous les objets cylindriques n'ont pas de côté.

7.—MOTS EN LOSANGE

M
S A C
S A L I E
M A L H E U R
C I E U X
E U X
R

8.—METAGRAMME

Râble — Table — Sable — Câble — Fable

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LORETTE

Noël! Passée déjà, cette fête toujours impressionnante. Noël semble revenir de plus en plus vite, avec le cours des années, mais il ne perd jamais rien de son charme. Le mystère si doux, si gentil qu'il rappelle, les dispositions personnelles de chacun, les vieilles coutumes, les décors de nos églises, les chants et jusqu'aux rigueurs de la saison, tout parle au coeur et le remplit des plus suaves émotions.

Lorette ne le cède à aucune paroisse dans son zèle à célébrer dignement Noël. Il faut voir cette humble crèche, plutôt pauvre d'apparence, conformément au mystère qu'elle représente, et en même temps évoquant si bien les faits du vrai Noël d'il y a 1924 ans! Puis c'est cette parure d'autel qui attire irrésistiblement les regards, par son élégante beauté: rien de lourd, rien de surchargé, fleurs et lumières y sont disposées avec un art, une délicatesse qui fait deviner que les mains habiles qui ont accompli ce travail étaient dirigées par des âmes inspirées des plus purs sentiments.

Le chant, à la messe de minuit et à celle du jour, a été bien rendu. Pas de solistes pour l'ordinaire de la messe; deux choeurs alternaient. Le groupe des jeunes de Dufresne s'est fort bien acquitté de sa partie, pour des débutants. Continuez, jeunes chantres; avec du travail pour apprendre encore, du courage pour maîtriser complètement la timidité, vous réussirez très bien, et votre concours sera un apport très apprécié dans notre choeur de chant. Puissiez-vous avoir un grand nombre d'imitateurs!

Pendant la basse-messe, les enfants, sous la direction des religieuses et accompagnés par Mlle Yolande Gendron comme organiste, chantèrent quelques vieux Noëls. Ces bons vieux cantiques, ils ne répondent pas toujours aux exigences de l'art moderne, mais on ne peut leur refuser ceci que, composés pour le peuple, ils sont souvent bien mieux remplis de doctrine et bien plus propres à nourrir la piété que nombre de nos cantiques modernes qu'on dirait écrits surtout pour faire valoir la voix supposée belle d'un soliste, criard ou braillard au besoin.

• • •

Nos étudiants, Joseph Dufresne, Marc Trudeau et Alexandre Landry, sont venus passer les vacances de Noël dans leurs familles respectives.

• • •

La famille François Mondor demeure maintenant au village, juste en face du presbytère. Du coup la population écolière du couvent est augmentée de cinq. Quand un vrai Canadien se place quelque part, ça compte!

• • •

Le Cercle Taché de l'A. C. J. C. a commencé à tenir ses réunions régulières au presbytère les 1er et 3me mercredis du mois. Il est malheureux que si peu de jeunes gens se décident à faire partie d'une association si hautement recommandée par les Papes, les Evêques et l'élite de la classe instruite. Bon nombre y trouveraient, outre le contre-poids à la tendance au désoeuvrement, un intérêt qu'ils ne soupçonnent pas.

SAINT-LEON

Vendredi dernier nous avons eu notre grand concours de catéchisme à l'école des Soeurs, présidé par notre R. P. Marie-Antoine et son vicaire, qui parurent satisfaits du résultat:

Grade X — Estelle Boyer, 100; Aldéa Boisvert, 88.
Grade IX — Antoinette Rondeau, 96; Germaine Labossière, 91.
Grade VIII — Clémentine Nivon, 89.
Grade VII — Raymond Dion, 61.
Grade VI — Germaine Rondeau, 51.

Nous avons aussi nos concours semestriels sur les différents sujets anglais et français.

• • •

Nos vacances sont commencées le 23 décembre et se termineront le 7 janvier.

• • •

Nos soirées d'hiver sont agrémentées par les amusantes parties de cartes qui auront lieu tous les vendredis dans la belle salle de réception du couvent. Vendredi le 19, les prix furent gagnés par Mlle Florentine Pellerin et M. Adrien Grenier. Après la partie de cartes on chanta. Ces soirées, présidées par nos dévoués pasteurs, ont pour organisateurs MM. Xavier Rondeau et Hormisdas Côté, et elles sont faites au profit de notre église paroissiale.

• • •

Nous avons eu une bien belle nuit de Noël. Notre église, déjà si jolie, était très bien décorée; d'innombrables lumières aux couleurs variées en relevaient encore le charme et en faisaient un vrai foyer lumineux. Tout

était en harmonie. MM. les chantres exécutèrent une de leurs messes en musique à plusieurs voix, et de joyeux Noëls pleins d'entrain. La crèche, symbolisant le mystère, est encore plus jolie que d'habitude: une artistique toile de fond lui prête un nouvel aspect.

Les paroissiens s'approchèrent nombreux de la Sainte Table et assistèrent, recueillis, aux offices des Matines et des Laudes qui précédèrent et suivirent la sainte messe. Marie-Anna Labossière, jeune enfant de M. Théobald Labossière, fit sa première communion privée à la messe de minuit.

• • •

La prochaine partie de cartes aura lieu mardi le 30 décembre, à 8 heures.

• • •

Les billets de la rafle au profit du couvent se vendent vite et bien, grâce à l'aimable dévouement de nos jeunes gens.

• • •

La Banque Royale a envoyé des calendriers français à tous ses clients, ce qui lui a mérité de sincères félicitations de leur part. Puissant encouragement pour tous les gens d'affaire!

STE-ANNE DES CHENES

Enfants de Marie

Le 8 décembre avaient lieu les élections du conseil des Enfants de Marie de la paroisse. Voici le résultat:

Eveline Owens, présidente; Winnie Owens, vice-présidente; Gratia Prairie, secrétaire; Rosie Perreault, trésorière; Marceline Hébert, assistante; Jeanne Tougas, 1re conseillère; Annette Simard, 2me conseillère.

Nos écoles

M. l'abbé A. Sabourin a fait dernièrement la visite de nos écoles. Il s'est montré satisfait du progrès des élèves. Il a félicité et encouragé nos institutrices.

Silos

J'en ai visité deux dans la paroisse, il y a une dizaine de jours: celui de M. Ernest Duguay et celui de M. J.-W. Finnigan. Tous deux sont creusés dans la terre. Le blé d'Inde y a été entassé sans être coupé. Excellent ensilage. A preuve, les vaches de M. Finnigan donnaient un lait qui marquait 4.9; c'est dire que l'ensilage leur profite. M. Duguay nous disait: "J'ai de l'ensilage pour tout l'hiver, et j'en donne à mes vaches deux fois par jour". M. J.-W. Finnigan a foulé son ensilage avec un tracteur, puis l'a recouvert d'une légère couche de terre. Il est sûr que l'air aura du mal à se frayer un chemin à travers ce blé d'Inde, pressé de la sorte. Nos félicitations à ces deux fermiers pour leur excellent silo.

SAINT-ALPHONSE

L'année 1924 achève son cours; à son déclin, les paroissiens fidèles déposent un filial tribut de reconnaissantes prières sur la tombe de leur pasteur et père, Dom Charles Deutschler, rappelé à Dieu le 22 décembre 1923.

Sa mémoire est toujours bien vivace en tous nos coeurs. Les exemples de vertus qu'il nous laissa, les ardentes prières qui fécondèrent son apostolat, son inlassable dévouement, sa charité sans borne, son héroïque patience dans la souffrance immortalisent le souvenir de sa vie sainte, parmi nous.

En cet anniversaire, un sentiment de piété filiale anime nos coeurs; après avoir assisté au divin sacrifice offert par M. le curé H. Lapointe pour le repos de son âme, ravivons nos souvenirs pour entendre les leçons que sa voix paternelle adressait à chacun; car, si "la mort des justes est précieuse aux yeux du Seigneur, elle émane aussi un parfum d'immortalité dans les âmes, qui les attire vers ces régions surnaturelles où ils jouissent du prix de leurs vertus."

LA SALLE

L'examen des élèves de l'école Saint-Hyacinthe, La Salle, a eu lieu vendredi, le 19 décembre.

Dans toutes les petites écoles rurales, aussi bien que dans les grandes académies des villes, les vacances de Noël sont toujours désirées avec anxiété. Mais avant ce grand mot de vacances, il y en a un autre encore plus grand: l'examen semi annuel.

Sur les tableaux noirs, les grappes de gui s'entremêlent aux cloches; le Bonhomme Noël sourit avec tout le charme qu'on lui connaît. Nous réserve-t-il quelque surprise? Non, ce ne fut pas lui, mais bien les bons et généreux commissaires de notre district scolaire.

Les petits lutins, les plus grands philosophes luttent d'ardeur afin de pouvoir répondre avec satisfaction aux diverses questions posées, car nous sommes en présence de M. l'abbé E. Halde, de MM. les commissaires et des parents.

M. le Curé, en termes émus, répond à l'adresse qui lui est lue par Mlle M.-A. Cormier. Après plusieurs chants exécutés avec entrain, il nous fait plaisir de noter la délicate pensée des commissaires qui offrirent à nos bonnes et dévouées institutrices ainsi qu'à chacun des élèves, une jolie boîte de chocolats. Plus que le Père Noël, n'est-ce pas?

Merci à vous tous qui nous firent le plaisir d'assister à notre examen et en retour: Bonne, heureuse et sainte année.

• • •

Dimanche le 14 décembre, initiation des Chevaliers de Colomb. Plusieurs de nos concitoyens sont entrés dans les rangs de cette association.



Le Choeur Ukranien "Canada", qui donnera un concert au Collège de Saint-Boniface, le 11 janvier prochain, sous la direction du Professeur Turula

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

A cause d'un deuil de famille récent, Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface ne recevra pas le jour du premier de l'an.

Cours de pédagogie

Les cours de pédagogie de M. l'abbé Sabourin se sont continués samedi. Le professeur a parlé de la mentalité catholique et canadienne-française. Après le cours du soir, Mlle Antoinette Baril, de l'école Provencher, a donné une leçon d'histoire du Canada. Celle-ci avait pour objet de démontrer qu'à l'aide de l'histoire on peut former chez nos petits Canadiens français une mentalité catholique et française.

Soirée à l'Union Canadienne

La veille du jour de l'an, il y aura une magnifique soirée à l'Union Canadienne. M. Maurice Goulet et sa troupe se feront entendre dans la comédie "Le Chauffeur". Il y a aussi un programme musical choisi, des chants canadiens, etc. Bref, une vraie soirée "des fêtes". Que l'on vienne en foule!

Pour le Collège de Saint-Boniface

M. Georges Guertin, Saint-Jean-Baptiste	$100.00
Un ami, Mariapolis	5.00
M. Arthur Messier, Saint-Boniface	3.00
Un ami, Sainte-Agathe	5.00
M. Robert Joberty, Notre-Dame-de-Lourdes	5.00
M. Louis Charrière, Notre-Dame de Lourdes	2.00
M. Etienne Durand, Notre-Dame-de-Lourdes	75.00
R. P. Champagne, Notre-Dame-de Lourdes	25.00
M. Pierre Pilloud, Notre-Dame-de Lourdes	5.75
M. Louis Tétrault, La Broquerie	8.00
M. A.-J. Forest, Saint-Pierre	10.00
M. Jules Dhitty, Harwood	5.00
M. J. Laforme, Saint-Boniface	10.00
M. Jules Guénette, St-Boniface	10.00
M. W. Grégoire, Saint-Boniface	15.00
M. G. Barnabé, Arnauld	8.00

A l'Hospice Taché

J'étais dimanche soir à la séance de l'Arbre de Noël, chez les orphelines de l'Hospice Taché. Les impressions que j'en ai rapportées ne peuvent être que celles de l'auditoire tout entier. La preuve la plus sûre de l'intérêt qu'elles inspirent, c'est bien d'ailleurs de voir, dans ces occasions, se remplir leur salle de réception. Ces petites, qui ne sont pourtant pas des artistes, ont cependant un doigté infaillible pour toucher les coeurs. Leur chant et leur dire sont l'expression fidèle de leurs sentiments, assoiffées qu'elles sont de tendresses, de gâteries... et de reconnaissance pour ceux ou celles qui tâchent de leur procurer ces biens incomparables, dans la vie d'un enfant surtout.

La joie que ces chères enfants manifestent lorsqu'on partage entre elles poupées, traîneaux, bas de Noël et bonbons, à le don — voilà qui est paradoxal — de nous serrer le coeur, et c'est alors que l'incapacité de pouvoir les combler davantage encore fait souffrir les âmes généreuses.

Toutes les charités sont belles, mais il n'en est guère d'aussi méritantes que celles qui vont à l'oeuvre des orphelines et des abandonnés.

J. des E.

Remerciements

Les Soeurs de la Charité tiennent à offrir leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu prendre des billets pour la rafle d'une poupée au profit de l'orphelinat de Saint-Boniface. Mme F. Andrews, 223, rue Bertrand, a été l'heureuse gagnante.

Au conseil municipal

A l'assemblée de vendredi, les questions suivantes furent longuement débattues:

L'installation d'un système d'appareils téléphoniques à l'usage de la place, le transport des vidanges et la nomination des évaluateurs.

On attire l'attention du conseil sur la différence entre le coût actuel et le prix fixé antérieurement pour l'installation d'appareils téléphoniques, faisant ressortir surtout qu'en agissant de la sorte, on s'écartait de la politique d'économie préconisée par le conseil. Quelques échevins déclarèrent que leur collègue M. A. McFadyen avait été chargé d'établir le coût exact de cette installation. M. l'échevin nia avoir accepté une telle responsabilité et la nomination d'un comité qui étudiera ce point mit fin à la discussion.

M. J.-E. Provencher, nommé tout récemment au poste d'évaluateur de la ville, demande au conseil l'assistance d'un membre du personnel de l'administration.

Les opinions les plus opposées furent exposées quant à l'interprétation exacte de la motion confirmant la nomination des évaluateurs. L'échevin Hébert soutient que la motion signifiait que les appointements de l'évaluateur seraient de $2,000 par année, mais que l'évaluation tout entière serait revisée d'ici au 31 décembre 1925.

L'échevin McFadyen désirait la nomination d'un évaluateur permanent. L'évaluation est la question par excellence qui préoccupe le conseil. De plus il soutient qu'il est impossible qu'un seul évaluateur puisse accomplir le travail en une seule année, et il demande la nomination de M. A.-E. Godsmarck. Cette motion fut rejetée.

M. l'échevin McFadyen réclama la résiliation sur le champ du contrat pour le transport des vidanges. Cette motion, comme la précédente, fut rejetée.

Feu Wilfrid Robert

Wilfrid Robert s'éteignait doucement à l'hôpital de Saint-Boniface le matin de Noël, après une longue maladie supportée avec une résignation toute chrétienne. Il était âgé de 23 ans.

Venu au Manitoba avec ses parents en 1911, il fréquenta l'école Provencher. Il s'adonna avec ardeur à tous les sports, spécialement au gouret et à la course. Il était membre du Club International et de l'Association Athlétique du quartier nord de Winnipeg.

Il laisse son père, sa mère, cinq frères et deux soeurs.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin à la cathédrale.

La Liberté offre à la famille Robert ses sincères condoléances.

PETITES NOTES

La chorale de la cathédrale répètera à la grand'messe du jour de l'an son programme de la messe de minuit. Avis est donné, de la part de la maîtrise, aux membres du choeur d'être à leur poste.

• • •

M. Watson Fournier, gérant de la Cie Transatlantique pour l'Ouest, nous quittera vendredi prochain pour New-York, où il assistera à une réunion des agents de la compagnie.

• • •

M. Charles Lanthier réouvrira ses salons de fourrure ces jours-ci à proximité de la rue Main, ave. Portage est. Les ateliers de M. Lanthier étaient situés dans l'édifice Werner, visité par un désastreux incendie dans la nuit de Noël.

• • •

L'abondance des matières nous oblige à remettre une notice biographique sur Mme Gauthier-Dubreuil, récemment décédée.

Mort de Mme Veuve Tessier, d'Edmonton

Edmonton — La population canadienne-française d'Edmonton et des alentours a été plongée dans la douleur en apprenant la mort de l'une de ses estimées concitoyennes, Mme Tessier, veuve de M. Oscar Tessier, survenue le 20 décembre. Quoique sa longue maladie ne laissât prévoir aucun retour à la santé, on n'attendait pas une fin si subite.

Née à Montréal le 8 avril 1861, elle se maria en 1881 et vint s'établir avec sa famille à Edmonton en 1900. De ce mariage naquirent cinq enfants: Mme Madore, M. l'abbé Emile Tessier, M. Jos. Tessier et Miles Graziella et Jeanne Tessier.

DANS L'OMBRE DE MES JOURS

Par Jacques des Gachons

(Suite)

— Ils sont charmants, dis-je un soir à mon mari, après un tête-à-tête entre notre ménage et celui de ma soeur.

— C'est votre avis! Eh bien! sapristi, je les trouve monotones, moi. Leurs enfants, leurs enfants et encore leurs enfants! C'est entendu, ils en ont trois: grand bien leur fasse!... Passe encore pour la mère, c'est son rôle, mais ce raseur d'Albert abuse, vraiment!...

J'étais atterrée. J'insistai:

— Avouez qu'ils s'aiment bien?

— Sans doute, et personne ne l'ignore à une lieue à la ronde. Est-ce qu'on ne peut pas s'aimer sans le crier sur les toits?

Je ne trouvais plus rien à répliquer. Lucien, décidément, était à l'abri de la contagion.

Le lendemain de cette petite scène, mon mari nous quitta ostensiblement tout de suite après déjeuner et nous ne le revîmes que le soir... Il arriva que je goûtai mal, ce jour-là, la conversation de mon beau-frère. Lucien m'avait gâté mon plaisir.

Je dois même en faire l'aveu et j'en ai grande honte, je devins bientôt jalouse de ce ménage fortuné. J'en tombai malade pour tout de bon. Nos hôtes proposèrent de raccourcir leur séjour et je ne fis rien pour les retenir. J'avais peur qu'ils n'aigrissent le caractère de Lucien.

J'avais surtout besoin d'isolement, de retraite. Le mal n'était peut-être pas si absolu que je me plaisais à l'imaginer. Je voulais me retrouver seule à seul avec mon mari.

V

Ma vraie vocation

Au mois de mars 1872, Dieu m'envoya un fils, ton oncle Jean. Au mois de juin de l'année suivante, une fille, Cécile, la future maman.

Est-il besoin de commenter de pareils événements? Après les avoir notés, il ne reste plus, semble-t-il, qu'à murmurer des actions de grâces: "Seigneur, vous m'avez comblée et je vous remercie... ma reconnaissance n'aura pas de fin..."

Je sentis tout de suite que la maternité était ma vraie vocation. Ces deux grands bonheurs effacèrent jusque dans ma mémoire mes ennuis conjugaux. Lucien fut charmant pour moi, prévenant, serviable. L'amour pour mes tout petits accrut mon amour pour mon mari. J'étais entièrement, sincèrement heureuse.

Lorsqu'on peut résumer toute sa vie dans ces deux mots: *amour* et *foi*, on connaît le bonheur.

Pendant à peu près cinq ans, je n'eus guère loisir ni sujet de me plaindre. Mes deux enfants occupèrent toutes mes heures et toute ma pensée. Il n'était pas jusqu'à mes prières qui ne leur fussent complètement consacrées. En m'oubliant, j'oubliais mes anciens chagrins.

J'ai dit que mon mari fut, à cette époque, le modèle des maris. C'est que je ne lui demandais que ce qu'il pouvait m'offrir, c'est-à-dire les menus témoignages de son affection.

Certes, il aimait nos enfants. Il les retrouvait avec plaisir et j'éprouvais un vif contentement à voir le visage épanoui qu'il prenait en se penchant sur leurs berceaux. Cependant il eût été bien incapable de leur consacrer une journée entière. Il eût d'ailleurs ainsi outrepassé son devoir et empiété sur le mien.

Mon devoir! Peut-on appeler de ce nom grave la vigilance maternelle? Un devoir, c'est presque une tâche imposée. Une loi morale, dit-on, régit la conduite des mères. J'avoue que ma conscience n'a jamais eu à se manifester à ce propos. Une mère aime et soigne ses enfants comme une fleur répand son parfum. Non, ce n'est pas un devoir, ni une obligation, c'est une fonction naturelle. Sans doute, il peut y avoir des femmes qui n'aiment pas leurs petits, comme il y a des roses qui ne sentent rien, mais c'est une exception, un phénomène inexplicable.

J'ai nourri mon fils et ma fille, comme tu nourriras tes enfants si tu as le bonheur d'en posséder. Leur santé et la tienne s'équilibreront l'une sur l'autre.

Ne laisse pas des mains mercenaires empiéter sur tes délicieuses attributions. Suis, au jour le jour, sur le visage des tout petits, les manifestations de la consience et de la volonté naissantes. Souffre de leurs maux, amuse-toi de leurs jeux, apprends à lire en eux et habitue-les à lire en toi. Reste en contact perpétuel avec leur petite âme, fille de la tienne... Si la plupart des hommes sont mieux préparés que nous aux séparations, c'est qu'ils n'ont jamais été attachés solidement. Ils vivent à côté de leurs enfants, nous vivons en eux...

Un jour, je fus particulièrement frappée de cette distance qui séparait mon amour à moi de celui de Lucien pour nos enfants.

Jean avait un très gros rhume qu'il avait communiqué à sa petite soeur. Rien de grave du reste en apparence, mais le malaise se prolongeait et je redoutais les complications. Le docteur, qui passait tous les jours, n'était pas satisfait, lui non plus, de la durée de ces rhumes. "Il y a des petits râles du côté des bronches; il faut faire attention." Je voyais déjà mes petits avec des bronchites et de la bronchite à la fluxion de poitrine il n'y a qu'un pas pour une jeune mère. Enfin j'étais très inquiète. Je dormais mal, mes nerfs s'en mêlaient et quand les nerfs s'en mêlent on ne voit plus très clair. Un jour donc, le docteur avait laissé une nouvelle ordonnance; Lucien l'aperçut et me proposa d'aller lui-même chez le pharmacien et de rapporter les drogues.

Il n'était pas plus tôt parti que ma petite Cécile se réveilla en geignant. Ses mains étaient brûlantes, son front était en moiteur. Ce que le docteur redoutait sans doute arrivait. Cécile avait la fièvre.

Avec quelle anxiété j'attendis le retour de mon mari! Cette première maladie de mes enfants me prenait au dépourvu. J'imaginais les pires événements. Les petits yeux cernés de ma fillette me faisaient peur et je ne pouvais en détacher mes regards. Dans la pièce voisine Jean toussait de toutes ses forces, malgré mes objurgations...

Vingt-cinq minutes pour aller, vingt pour revenir, dix minutes d'attente à la pharmacie. Lucien n'est pas loin. On l'aperçoit peut-être dans la vallée. Je me précipite vers la fenêtre. Mais comment rester loin de mes petits? Je retourne près d'eux. Lucien ne peut plus tarder. Je profite d'un instant d'accalmie pour monter dans la bibliothèque d'où l'on découvre une autre partie de la route. Personne. La route est plate, blanche et déserte.

Comme je reviens sur mes pas, un papier plié, sur la table, attire mon attention.

Je l'ouvre.

C'est l'ordonnance du docteur écrite, le matin même, avec le détail des médicaments à administrer aux deux malades. Lucien avait oublié d'emporter l'ordonnance qu'il s'était chargé de faire exécuter!

Je pensai défaillir.

L'état nerveux dans lequel j'étais plongée depuis bientôt deux heures ne me permit pas d'envisager posément la situation. Je m'élançai dans l'escalier, le fatal papier dans mon poing crispé; je fis atteler le tonneau et partis seule, habillée à la diable, vers la ville.

Mon petit Bob trotta comme s'il se doutait de ce qui venait de m'arriver. Il grimpa sans défaillir la moitié de la grande côte. Je dus le modérer moi-même. Le grand air commençait à me calmer. Je considérai mon vêtement. N'avais-je pas l'air d'une folle? Je ne pouvais traverser ainsi la rue Talleyrand et la place du Marché dont tous les commerçants me saluaient. Je pris par la route de Selles, quitte à m'allonger, et fis entrer ma voiture dans la cour de l'hôtel d'Espagne. J'avais résolu de faire porter l'ordonnance. J'entrai dans le petit salon qui touche à la salle de billard.

A peine avais-je poussé la porte que les éclats d'une voix bien connue parvinrent à mes oreilles.

— Ah! mon vieux Pergis! mon vieux Vaunet! mon vieux Pervau! mon vieux Gisnet! l'es-tu assez battu, raclé, ratissé, ratiboisé!

C'était ce cher M. Palard dont je n'avais pas ouï parler depuis quelques jours.

— Je n'ai pas dit mon dernier mot! s'écria son partenaire.

Tu as deviné qui c'était.

Oui, ma chérie, pendant que je vivais dans les transes, pendant que je faisais galoper Bob vers la ville, mon mari, oubliant médecin, femme et enfants, se livrait à une passionnante partie de billard.

— Alors, quitte ou double! reprit la voix claironnante de l'ami Pallard. Je vais te mettre sur la paille! Tu entends, sur la paille!

Et les deux hommes de rire à gorge déployée. J'entendis le bruit des boules de bois glisser sur les tringles du tableau. Une nouvelle partie allait recommencer...

(A suivre)

Traitement simple et sûr — Il est si facile de se servir de l'Huile Eclectrique du Dr Thomas qu'un enfant peut comprendre toutes les instructions. Employée comme liniment, il suffit de frictionner, et employée comme pansement il suffit de l'appliquer. Les directions sont si simples et peu compliquées qu'elles peuvent être comprises par jeunes ou vieux.

Les Poudres à Vers de Miller ne rendent pas seulement le système de l'enfant intenable pour les vers, mais par leur action sur l'estomac, le foie et les intestins, elles corrigent le manque d'appétit, l'état bilieux et les autres désordres internes que créent les vers. Grâce à elles, les enfants se développent et quel que soit l'état dans lequel se trouve leur estomac infesté par les vers, il s'améliore aussitôt que le traitement est commencé.

$15,000 EN PRIX

1er prix: L'auto d'un millionnaire $11,500.00.
2me prix: $2,000.00 en argent.
3me prix: $1,000.00 en argent.
4me prix: $500.00 en argent.
5me prix: $1.00 en argent.

Achetez des billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Dom Bosco.

Prix des billets: 1 pour 25 sous; 10 pour $1.00; 100 pour $5.00; 600 pour $25.00; 3,000 pour $100.00; 25,000 pour $500.00.

Ecrivez à M. l'abbé Philippon, ptre directeur, Refuge Dom Bosco, Québec

Vous recevrez vos billets par le retour du courrier.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Saint-Jean-Baptiste

Percepteurs: MM. H. Duval, G. Guertin, E. Desauteis, S. Marion, A. Gauthier, J. Lauzé, A. Granger, A. Marion.

Albert Valcourt	$
Louis-P. Ayotte	1.00
Henri Duval	1.00
Arthur Champagne	1.00
A. Neumann	1.00
P. Neumann	1.00
A. Ayotte	1.00
R. Comeault	1.00
L. Fillion	1.00
A. Fillion	1.00
Delphis Champagne	2.00
L.-H. Boucher	1.00
H. Fillion	.25
A. Plamondon	.25
Albert Ricard	.50
Léo Sabourin	1.00
Jos. Turcot	.50
Amable Dupuis	1.00
Jos. Asselin	.50
Charles L'Heureux	.50
Eug. L'Heureux	.50
Hector Rajotte	.50
C.-H. Brodeur	2.00
Georges Guertin	5.00
Raoul Ricard	.50
Phil. Bérard	1.00
Antoine Plamondon	.50
Elias Trudeau	1.00
Jos. Plouffe	1.00
Arthur Roy	.50
Wil. Hérie	.50
Hector Valcourt	.50
David Landry	1.00
Dr Roy	2.00
David Marcil	1.00
Mme A. Guertin	.50
Jacques Bissonnette	.25
Etienne Bissonnette	1.00
Mlle A. Hamel	1.00
P. Touchette	.25
Jean Godard	.54
Georges Carroll	1.00
Willie Bérard	.50
Mme Horm. Rajotte	.25
Félix Grégoire	1.00
D.-D. Bérard	1.00
O. Bellemare	.50
Avila Dupas	.50
Paul Duval	.25
Georges Brunet	1.00
Oct. Baril	1.00
Albert Grégoire	.50
Alphonse Dupuis	1.00
Jos. Bernier	.50
David Gariépy	.50
A. Ayotte	.50
J. Plamondon	1.00
Jos. Landry	1.00
A. Asselin	1.00
Julien Lambert	1.00
P. Carbonneau	.50
C. Carbonneau	1.00
T. Tessier	.50
A.-C. Savoie	1.00
Mlle Delongchamp	.50
Mlle Turcotte	.50
Annette Rivet	.25
R. Rivet	.25
M. l'abbé Desrosiers	2.00
Léo Rivet	.25
Mathias Fillion	1.00
A. Barnabé	1.00
H. Barnabé	.50
M. Saint-Vincent	1.00
Mme E. Cartier	.50
P. Saint-Vincent	1.00
Mme Oscar Bruneau	.35
Adélard Dupuis	1.00
W. Dupuis	.50
Antoine Lavallée	.50
Remi Lavallée	.50
Alex. Laforme	.50
W. Vermette	.50
Louis Fillion	1.00
H. Bruneau	1.00
Jos. Lauzé	1.00
Philippe Vermette	.50
Albéric Vermette	1.00
Mlle A. Clément	1.00
Adélard Vermette	1.00
Xavier Campeau	1.00
Mme Maria Vermette	1.00
J.-B. Desauteis	.50
Edouard Parent	1.00
Jos. Comeault	.25
Gasp. Bérard	1.00
Auguste Bourbonais	1.00
Paul Labelle	1.00
Jos. Godard, père	.50
Paul Dérie	2.00
Alex. Baril	1.00
Mme M. Bérard	.25
Jos. Guénette	1.00
Albert Gariépy	1.50
J. Plamondon	1.00
H. Labelle	.25
Julien Godard	.45
Jos. Boudreau	.50
S. Ricard	1.00
R. Frère Engelbert	10.00
Mme G. Lanciault	1.00
Mme Arthur Granger	.50
Mme O. Beaudoin	.30
Arthur Guénette	.50
Louis Frédette	1.00
Georges Lauzé	.50
P. Péloquin	1.00
Z. Cyrs	.50
Jos. Cyrs	.50
H. Sabourin	.50
C. Sabourin	1.00
Jos. Godard	.50
M. Jobin	.25
W. Bissonnette	1.00
P. Lambert	.50
R. Marion	.50
D. Valois	1.00
E. Comeault	2.00
E. Sarasin	.50
D.-V. Sarasin	1.00
Félix Beaudette	1.00
A. Boiteau	1.00
Max. Guénette	.50
H. Roy	.50
G. Saint-Vincent	1.00
Les RR. Soeurs	15.00
J.-B. Ayotte	2.50
A. Roy	1.00
E. Desauteis	1.00
Jos. Provost	.50
D.-N. Beaudry	.25
Ulric Saint-Godard	1.00
Jos. Bourgeois	.50
David Lalier	.50
D. Morissette	1.00
Pat. Hérie	.50
Ulric Sabourin	.50
Henry H.	1.00
E. Grégoire	1.00
Mlle Irène Chartier	1.50
V. Lafontaine	.50
Adrien Boucher	.50
Alcide Bacon	.50
Jos. Bacon	1.00
Raoul Gervais	.50
Donat Beaudry	1.00
Laurent Marion	.50
A. Ayotte	1.00
O. Bourgeois	1.00
M. Bérard	.25
Germaine Rajotte	1.00
Pierre Rajotte	1.00
E. Bouvier	1.00
A. Grégoire	.50
Jos. Beaudette	1.00
A. Gauthier	1.00
Ulric Marion	1.00
O. Guénette	.50
Alb. Marion	1.00
A.-M. Valcourt	.50
Mme Jos. Robert	.50
H. Lapointe	.50
F. Landry	1.00
Omer Matt	1.00
Olivier Landry	1.00
Mlle L. Benoit	1.00
Z. Touzin	1.00
Ernest Touzin	1.00
S. Marion	1.00
Germaine Touzin	1.00
P. Vandal	1.00
Nap. Grégoire	.55
Victor Grégoire	.50
Antoine Vandal	1.00
Mme M. Rickards	.25
Alfred Gariépy	.50
Frank Bernier	.50
Michel Provost	1.00
Elphège Lafontaine	.50
Herm. Carpentier	1.00
Félix Beaudette	.50
Mme Ernest Beaudette	.50
Rodolphe Beaudette	1.00
H. Grégoire	1.00
L. Bruneau	1.00
C. Valcourt	.50
D. Valcourt	.50
H. Desmarais	.50
Henri Vermette	.50
Fred. Marion	1.00
Victor Vermette	1.00
Placide Sabourin	1.00
Alphonse Sabourin	.50
Omer Sabourin	.75
Onésime Guénette	.50
Mme H. Baril	.50
Arthur Granger	1.00
Total	$188.90

L'EVANGILE

Epiphanie de Notre-Seigneur

(S. Matth., II, 1-12)

Jésus étant né à Bethléhem, ville de Juda, aux jours du roi Hérode, des mages vinrent de l'Orient à Jérusalem et demandèrent: Où est le Roi des Juifs qui vient de naître? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. A cette nouvelle, le roi Hérode se troubla et toute la ville de Jérusalem avec lui. Et ayant rassemblé tous les princes des prêtres et les docteurs du peuple, il leur demanda où devait naître le Christ. Ils lui répondirent: A Bethléhem, ville de Juda, selon ce qui a été écrit par le Prophète: Et toi, Bethléhem, ville de Juda, tu n'es pas la moindre entre les principales villes de Juda; car c'est de toi que sortira le chef qui doit gouverner mon peuple d'Israël. Alors Hérode prit les Mages en particulier, s'enquit d'eux avec soin du temps auquel l'étoile leur était apparue, et les envoyant à Bethléhem, il leur dit: Allez, informez-vous exactement de cet enfant, et lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le moi savoir, afin que moi-même j'aille aussi l'adorer. Après avoir entendu ces paroles du roi, ils partirent; et en même temps l'étoile qu'ils avaient vue en Orient, se montrant de nouveau, allait devant eux, jusqu'à ce qu'étant arrivée sur le lieu où était l'enfant, elle s'y arrêta. Lorsqu'ils virent l'étoile, ils furent transportés d'une grande joie, et, étant entrés dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère, et, se prosternant, ils l'adorèrent. Puis, ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent pour présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe; et, ayant reçu en songe un ordre du Ciel de ne point aller retrouver Hérode, ils retournèrent dans leur pays par un autre chemin.

Calendrier de la semaine

Jeudi 1er janvier — Circoncision de Notre-Seigneur.
Vendredi 2 — Oct. de S. Etienne.
Samedi 3 — Ste Geneviève.
Dimanche 4 — Le Saint Nom de Jésus.
Lundi 5 — S. Télesphore.
Mardi 6 — Epiphanie.
Mercredi 7 — S. Lucien.

COLOGNE — La cathédrale de Cologne possèdera bientôt la plus grosse cloche de l'univers. Elle pèsera plus de 25 tonnes.

BAKERSFIELD, Cal. — Charles H. Hatfield, le "faiseur de pluie", n'a pas réussi à faire tomber un pouce et quart de pluie entre le 20 novembre et le 20 décembre dans le comté de Kern; il a ainsi perdu les $2,000 que lui donnait son contrat.

Autour de la Ferme

Mes Souhaits

Je me fais un doux devoir de vous dire merci d'avoir suivi et peut-être mis à exécution les conseils que je vous ai donnés pendant cette année qui finit. Soyez persuadés que ces avis je les avais mûris, non pas dans mes expériences personnelles; mais par l'expérience de fermiers qui en avaient fait leurs bénéfices.

Aussi, en vous faisant mes souhaits pour la nouvelle année, je suis tenté de vous exhorter à entrer dans le mouvement de la culture mixte. Réduisez donc vos champs de culture; faites des prairies et des pâturages de trèfle d'odeur, semez des champs de blé d'Inde, etc., etc. Vous aurez tout à y gagner. S'il est bon de profiter des expériences des autres, il est bon aussi de considérer son travail du passé, pour éviter les erreurs et faire mieux ce que vous n'avez pas réussi.

Tout de même mon souhait ne sera pas exactement de vous faire faire beaucoup d'argent, mais de vous voir pratiquer l'économie. En commençant l'année qui finit, vous étiez un peu dans la "dèche". La récolte et les prix de vente vous avaient manqué. Aussi vous promettiez-vous de bien profiter de la leçon. On ne devait plus vous y prendre de sitôt. Cependant cette nouvelle année va vous apporter des nouveautés si intéressantes! Il y aura de bien beaux autos et c'est si "fin" pour le mauvais temps. Les soirées d'été et d'automne sont quelquefois bien fraîches; on voyagera là-dedans comme dans un salon. C'est bien tentant, à la vérité; tout de même, la grosse somme qu'il faudra débourser vous retiendra peut-être. Mais ces radios! Après tout, les meilleurs ne coûtent que $250. C'est pour rien. Quand on pense qu'avec ces boîtes magiques on peut, même du fond de nos campagnes, assister tous les soirs aux concerts de Winnipeg et même de partout!

Ces nouveautés sont bien attrayantes et j'ai bien peur que trop de cultivateurs endettés se laissent encore prendre par les solliciteurs.

Mon souhait le plus ardent est donc de vous voir pratiquer l'économie. Laissez ces belles choses aux gens riches et n'ayez pas honte de vivre selon vos moyens. De cette façon, avec la bénédiction du bon Dieu, vous réussirez, mais jamais autrement.

N.-C. JUTRAS, ptre.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

Les cérémonies de Noël à la cathédrale ont été, comme toujours, très impressionnantes. S. G. Mgr Prud'homme a pontifié à la messe de minuit. La partie musicale, sous la direction de Mme J.-E. Morrier, a été de tous points réussie. M. Albert Lachapelle a chanté le "Minuit chrétiens" d'Adam et le choeur a exécuté la messe de Dubois en trois parties. Il a également rendu l'"Adeste Fideles" avec Mmes R. de la Gorgendière, S. Miller, M. McCloskey, Mlle M. Foley, MM. Jules Casgrain, Brodeur et Albert Lachapelle comme solistes. Mme G. Carrier touchait l'orgue.

* * *

Mgr Prud'homme a célébré la messe du jour le matin de Noël à l'orphelinat Saint-Patrice. Dans l'après-midi, il y a eu à l'institution la cérémonie d'un arbre de Noël organisée par les Chevaliers de Colomb. Un grand nombre d'étrennes et d'articles d'habillement ont été distribués aux enfants. Mgr Prud'homme était présent avec le personnel de l'évêché, ainsi que M. l'abbé Gilbert, curé de la cathédrale, et le lieutenant-colonel F.-J. O'Leary, grand chevalier.

* * *

La convention de l'association laitière de la Saskatchewan se tiendra à Prince-Albert les 3, 4 et 5 février. On y organisera un concours d'appréciation des animaux laitiers ouverts aux garçons et filles au-dessous de 18 ans de tous les districts de la Saskatchewan. Les équipes mixtes de garçons et de filles seront également admises. Un blason en argent et cinq prix formant un total de $134 sont attachés à ce concours.

* * *

M. Junius Jonsson, surintendant des services publics de la ville, a été victime d'un pénible accident chez lui. Pendant qu'il s'occupait de sa fournaise, un tuyau d'eau chaude a crevé et lui a brûlé gravement les jambes. Il a été transporté à l'hôpital Victoria.

* * *

M. R.-A. Hoey, député fédéral de Springfield, Man., est en visite chez son collègue M. Andrew Knox. Il doit parler à Melfort, Colleston, Shellbrook et Prince-Albert.

* * *

M. Armand Renuart est parti pour Winnipeg et Saint-Pierre, Man.

OTTAWA — Le bureau des statistiques rapporte que 19,000 hommes ont perdu leur emploi au commencement de décembre.

MANITOBA

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Dimanche le 21, magnifique séance dramatique et musicale donnée par les élèves de l'école du village à l'occasion de l'anniversaire d'ordination de notre vénéré pasteur, M. l'abbé Théoret. Comme toujours les acteurs et actrices furent à la hauteur de leur tâche et remportèrent un immense succès.

Une magnifique adresse fut présentée à M. le Curé qui y répondit en termes émus, remerciant tous ceux qui avaient pris part à cette heureuse fête de famille, prouvant ainsi à leur pasteur leur estime et leur affection.

Voici le programme exécuté:

Défilé—Marche, duo, E. Ketterer: Miles G. Gosselin et B. Houde.

Santa Claus Drill.

"La Chaumière bretonne", 1er acte.

"Fleurs des Alpes", violon, J.-H. Ferrero: Gabriel Rhéaume.

"La Chaumière bretonne", 2me acte.

"In the Cloisters", piano, Leo Torrance: Agnès McCarthy.

"La Chaumière bretonne", 3me acte.

"Doll's Drill".

"La chasse aux gazelles", A. Calvini: Miles B. Langevin et B. Houde.

"The Train to Mauro", dialogue: Mlle Rhoda Tucker, John McCarthy et D. Tucker.

"Caprice", violon, R. Pechotsch: Léon Maitre.

Comédie: "Le dîner interrompu".

Personnages du drame: "La Chaumière bretonne" ou "La Malédiction d'une Mère" — Miles E. Langevin, A. Langevin, Rhoda Tucker, M. Vaison, C. Vaison, S. Charbonneau, S. Tucker, M.-J. Huitric, M. Pinvidic, R. Robert et B. Houde.

Personnages de la comédie — Plumet, Jos. Delveaux; Jocrisse, Gilles Guyot; Laflûte, Gilbert Rhéaume; Vincent, René Jacob; l'officier de police, Jos. Bourbonnière.

* * *

Jolie soirée, lundi, chez M. J. Bernuy, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Rita Guilbert. Il y eut chant et musique, un délicieux goûter fut servi et on se sépara à une heure assez avancée, emportant de ces heures charmantes un heureux souvenir.

* * *

Nos normaliennes, Mlle Y. Allard, S. et L. Guyot, sont en vacances dans leurs familles.

* * *

Nos jeunes collégiens, MM. G. et E. Rhéaume, S. et Y. Guyot et Romain Guyot sont aussi arrivés pour leurs vacances de Noël et du Jour de l'An.

* * *

Mme Z. Rhéaume, absente depuis plusieurs semaines, pour cause de santé, nous est revenue accompagnée de ses deux jeunes filles, Miles Rita et Berthe, qui viennent passer leurs vacances chez leurs parents.

SAINTE-AMELIE

Malgré les rigueurs de la température, la Noël a été célébrée avec pompe et avec assistance nombreuse. Le maître autel était magnifiquement décoré. La messe de minuit a été, à ce qu'on croit, une des plus belles. Le choeur de chant mérite toute notre reconnaissance et nos remerciements pour son grand dévouement à nous préparer une si belle messe. Non seulement celle de minuit, mais encore la messe du jour a été des plus édifiantes. L'"Adeste Fideles" fut harmonieusement chanté en quatre voix par Owen Cassidy (basse), Edouard Denis (ténor), Mme W. James (alto), Eola Roy (soprano). Mme Desjardins touchait l'orgue et Harold Roy, collégien, accompagnait avec le violon. Nos félicitations à ceux et celles qui ont gracieusement chanté diverses hymnes appropriées à la fête.

Partie de cartes

Le 4 janvier 1925 sera donnée, à la salle paroissiale de Sainte-Amélie, par nos jeunes dévoués, la première partie de cartes de l'année. Ils veulent dépasser le résultat remporté par les demoiselles. Qu'en pensez-vous?

VASSAR

Lundi dernier, M. M. Cayer unissait sa destinée à Mlle E. Swanson. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé Bouvet. Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

* * *

M. et Mme F. Moquin, de Saint-Joseph, ainsi que M. J.-I. Beaudry, d'Argyle, Minn., visitaient leurs parents au cours de la semaine.

* * *

M. R. Leblanc, du Canadien National, est allé prendre sa nouvelle position à Marchand.

* * *

M. Ant. Ivrard, de La Broquerie, est en visite chez sa soeur, Mme A. Boutin.

* * *

Mlle Lucien Beaudry, du couvent de La Broquerie, passe les vacances de Noël dans sa famille.

* * *

M. A. Beauchamp, de Saint-Jean-Baptiste, est en visite chez des amis.

* * *

Jeudi le 18 courant avait lieu l'assemblée mensuelle du conseil de la municipalité. Plusieurs questions importantes ont été discutées. Des intéressés étaient accourus de toutes parts. Sprague, South Junction et le Lac Blanc étaient dignement représentés.

M. le maire, en termes choisis et appropriés, remercia ses électeurs de la marque de confiance dont ils ont fait preuve à la dernière élection. Les applaudissements prolongés de l'auditoire témoignent que de part et d'autre la victoire est partagée — victoire qui comptera dans les annales de Vassar et dont nos Canadiens français se réjouiront.

M. A.-J. Beaudry est élu pour la quatrième fois, dont deux fois par acclamation. Son adversaire cette année était M. A.-W. Canham, de Sprague.

LA NEIGE

Quelle est la cause de la neige?

La neige est formée par la cristallisation tranquille des gouttelettes d'eau dans les nuages, quand le temps est calme, l'air pur et qu'il gèle.

Pourquoi la neige tombe-t-elle en flocons?

Parce que le calme de l'atmosphère permet aux molécules de glace des hautes régions de se grouper en flocons, qui retiennent ainsi de l'air emprisonné entre leurs gouttelettes gelées.

Quels sont les bons effets de la neige?

Elle sert à préserver la terre en hiver contre les changements de température, et à la fertiliser au printemps. Et lorsqu'elle s'amasse dans les lieux élevés, elle sert, en se fondant, à alimenter les rivières, qui se convertiraient en torrents dévastateurs ou en vastes lacs, si la même quantité d'eau leur arrivait soudainement sous forme de pluie.

Comment la neige contribue-t-elle à réchauffer la terre?

Lorsqu'elle recouvre le sol d'une couche assez épaisse, elle devient imperméable, c'est-à-dire qu'elle empêche le froid de pénétrer jusqu'au sol, et la température de ce dernier reste au même état.

Pourquoi la neige est-elle un mauvais conducteur de la chaleur?

Parce qu'elle renferme entre ses particules une grande quantité d'air, mauvais conducteur; aussi parce qu'elle se compose de particules très divisées, placées à distance, offrant ainsi une grande résistance à la propagation de la chaleur.

Pourquoi la neige favorise-t-elle la végétation?

Parce qu'elle contient de l'acide carbonique, et même le plus souvent des nitrates fertilisants qui, lorsqu'elle fond, pénètrent lentement dans le sol et s'insinuent dans les sillons et les mottes de terre.

Quel est l'effet de la neige sur le sol?

Tombée hâtivement, elle prévient les gelées profondes et permet à la terre d'absorber plus de fertilisants qui autrement seraient entraînés par les eaux.

Pourquoi dans les pays couverts de neige les nuits sont-elles plus éclairées?

Parce que la neige est phosphorescente et qu'elle rend, pendant la nuit, la lumière qu'elle a absorbée pendant le jour. Si, dès le matin, on couvre une certaine étendue de neige d'un corps opaque qui lui ferme l'accès de la lumière, et qu'on la découvre le soir, cette étendue, pendant la nuit, paraîtra plus sombre que la neige environnante; elle ne luira pas.

LE MARCHE

29 DECEMBRE 1924

Bouvillons—	
Excellents	$5.50—$6.00
Bons	$4.50—$5.25
Moyens	$4.00—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$3.75—$4.00
Bons	$2.75—$3.50
Bouvillons à engraisser —	
De choix	$3.25—$3.50
Bons	$2.50—$3.00
Boeufs—	
Bons	$3.00—$3.50
Moyens	$2.25—$2.75
Communs	$1.50—$200
Taureaux—	
De choix	$2.25—$3.00
Ordinaires	$1.75—$2.00
Taures de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.00
Assez bonnes	$3.25—$4.50
Taures à engraisser—	
De choix	$2.75—$300
Bonnes	$2.00—$2.50
Veaux—	
De choix	$6.00—$7.00
Bons	$4.00—$5.00
Ordinaires	$2.00—$3.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$3.50—$3.75
Bonnes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserves	$1.25—$2.25
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.00—$8.00
Moutons ordinaires	$3.00—$5.00
Agneaux bons	$11.00—$13.00
Agneaux ordinaires	$8.00—$10.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$10.45—$10.45
Très gras	$9.50—$9.50
Lourds	$8.50—$8.50
Très lourds	$8.00—$8.00
Porc d'étal	$8.00—$8.35
Légers	$4.00—$7.00
Inférieurs	$5.50—$5.50
Truies No 1	$7.50—$7.50
Truies No 2	$7.00—$7.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et les oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .33
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .85
Premiers	$ .60
Seconds	$ .40
Fêlés	$ .35
Pommes de terre—	
Le minot	$ .95
Farine— Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.12½
2 sacs de 49 livres	$5.17½
4 sacs de 24 livres	$5.22½
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$5.12½
2 sacs de 49 livres	$5.17½
4 sacs de 24 livres	$5.22½
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$5.12½
2 sacs de 49 livres	$5.17½
4 sacs de 24 livres	$5.22½
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$5.12½
2 sacs de 49 livres	$5.17½
4 sacs de 24 livres	$5.22½
Alimentation—	
Son. La tonne	$30.00
Gru. La tonne	$32.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.75
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$18.50
Mil. No 2	$16.50
"Red Top" No 1	$15.00
"Red Top" No 2	$13.00

Cours du grain fourni par

Malden Elevator Company Ltd

Prix décharge à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 29 décembre 1924

GRAINS	Mardi 23 déc.	Merc. 24 déc.	Jeudi 25 déc.	Vendi 26 déc.	Samedi 27 déc.	Lundi 29 déc.
Blé No 1 Nord	1.78¾	1.82¼		1.86¾	1.86	1.89⅜
2 Nord	1.73¾	1.77¼		1.81¾	1.81	1.80⅜
3 Nord	1.68½	1.72¼		1.76¾	1.76	1.75⅜
Avoine 2 CW	.65	.66⅛		.68	.68	.67⅛
3 CW	.60	.61⅛		.63	.63	.62⅛
Orge 3 CW	.89¼	.91		.94	.94⅛	.92¾
4 CW	.83½	.84½		.87½	.87⅞	.86¼
Lin 1 NW	2.55	2.59¼		2.64	2.65¾	2.64½
2 CW	2.51	2.55¼		2.60	2.61¾	2.60½
Seigle 2 CW	1.36½	1.43¼		1.44½	1.44½	1.42
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.76½	1.80¼		1.84¾	1.84	1.82⅞
Avoine 2 CW	.63	.64⅛		.66	.66	.65
Orge 3 CW	.88¼	.89½		.92½	.92⅞	.91⅜
Lin 1 NW	2.55	2.59¼		2.64	2.65¾	2.65
Seigle 2 CW	1.36½	1.43¼		1.44½	1.44½	1.42¼
Options						
Blé Décembre	1.76½	1.80¼		1.84¾	1.84	1.83⅜
Mai	1.80½	1.83½		1.88½	1.88	1.86⅞
Juillet	1.76⅝	1.80		1.85⅝	1.84½	1.83¾
Avoine Décembre	.63	.64⅛		.66	.66	.65⅛
Mai	.68	.68⅞		.70½	.70½	.69⅜
Juillet	.68¾	.69⅜		.71	.71⅛	.70½
Orge Décembre	.88¼	.89½		.92½	.92⅞	.91¼
Mai	.93¾	.95		.97¾	.98⅛	.96⅞
Lin Décembre	2.55	2.59¼		2.64	2.65¾	2.64½
Mai	2.65	2.68⅞		2.73⅝	2.75⅜	2.74½
Seigle Décembre	1.36½	1.43¼		1.44½	1.44½	1.42
Mai	1.43¾	1.49⅞		1.52	1.52	1.49¾

Le Nouveau Docteur

JULES PRAVIEUX

Feuilleton de LA LIBERTE — No. 10

Un après-midi du commencement de décembre, Mme Chanteau sortit de chez elle et s'engagea dans la rue de la rue de la Tour qui est, en quelque sorte, le quartier Monceau de Brenay-sur-Andarge, où les fonctionnaires, les rentiers, les familles bourgeoises ont pris domicile. En passant devant les maisons qu'habitaient ces dames, les privilégiées du lunch, les autres aussi qui avaient été exclues, les rideaux de fenêtre se soulevaient: une même interrogation montait à toutes les lèvres: "Où donc Mme Chanteau pouvait-elle bien aller à pareille heure, sans sa fille qui ne la quittait jamais?" Pas une de ces dames, en voyant Mme Chanteau, ne se douta qu'elle avait sous les yeux une mère "dénaturée" que harcelaient les remords. Dans la rue du Champ-Cornu qu'elle suivit ensuite pour se rendre au presbytère qui se trouvait à l'extrémité, elle échangea un salut familier avec Mme Courotte, une bonne vieille madame très corpulente, qui se tenait en permanence à sa fenêtre à l'affût du "nouveau". Dès que la femme du médecin eut dépassé la maison, Mme Courotte appela son mari: "Alfred, Alfred, Mme Chanteau qui va chez le doyen! Qu'est-ce qui peut bien se passer?" Et aussitôt, les époux Courotte, l'imagination en émoi, se livrèrent au petit jeu des suppositions dont cet antique couple faisait son délice. "Pour sûr, il se passe quelque chose!" conclut M. Courotte, alléché et tout heureux d'avoir émis les plus belles hypothèses.

Lorsqu'elle fut assise en face du doyen, Mme Chanteau ramassant son courage, exposa bravement son sujet: "Elle avait des raisons de croire Françoise éprise du docteur Bravières, et comme la pauvre enfant savait que son père ferait une opposition irréductible à tout projet de mariage avec le jeune médecin, elle était tombée dans un état de découragement, de tristesse, de langueur qui causait à sa mère de terribles appréhensions."

L'abbé Tharot avait écouté, gravement, et sans l'interrompre, Mme Chanteau. Lorsqu'elle eut clos ses révélations par des soupirs et des lamentations, le doyen prit la parole:

— Madame, fit-il, je comprends vos inquiétudes, je m'y associe, mais comme je suis autorisé à penser (il appuya sur ces mots) que M. le docteur Bravières a pour Mlle Françoise une sympathie... très vive, comme son plus grand désir, je le sais, serait de l'épouser...

— Et dire, fit Mme Chanteau hochant la tête, que ce mariage serait notre bonheur à tous!

—Puisqu'il en est ainsi, reprit l'abbé Tharot, puisque les deux jeunes gens ont de l'intérêt l'un pour l'autre, puisqu'ils sont dignes l'un de l'autre, ne pensez-vous pas que le plus sûr moyen pour mettre les choses au mieux serait de les marier?

— Je le souhaite plus que personne, dit Mme Chanteau, mais...

— Ne pensez-vous pas, poursuivit le doyen, qu'une démarche de ma part auprès du docteur Chanteau aurait des chances de succès? Si j'allais à lui simplement pour lui dire toute la vérité?

— Oh! monsieur, fit Mme Chanteau joignant les mains, et avec une expression de terreur dans les yeux, je vous en supplie, ne faites pas cela! Non, non, je connais mon mari, il est bon, très bon, mais je sais son aversion pour M. Bravières: il s'emporterait, serait capable de vous chasser! De grâce, monsieur le curé, ne vous exposez pas à cet affront! Je ne m'en consolerais jamais!

— Madame, dit le prêtre, je ferai selon votre volonté... mais qu'attendez-vous de moi?

— Il est un sujet, dit Mme Chanteau, que je ne me sens pas le courage d'aborder avec ma fille. Vous seul, monsieur le doyen, pouvez le faire à ma place. Je vous demanderai d'interroger Françoise pour connaître la cause de sa tristesse, de tenter de savoir si vraiment elle est éprise du docteur Bravières. Je le crois, mais je n'en suis pas sûre. Je ne puis vivre dans cette incertitude. Non, non, c'est trop terrible! Elle souffre, la pauvre enfant, elle s'étiole, son état s'aggravera... Si, poursuivit Mme Chanteau, avec une énergie qui ne lui était pas ordinaire, j'acquiers la certitude que ma petite Françoise souffre... pour ce que vous savez, rien ne m'arrêtera. Je m'exposerai à tout, j'affronterai tout, et c'est moi-même qui dirai à mon mari: "Françoise aime le docteur Bravières qui veut la demander en mariage! Si tu t'entêtes, ta fille en mourra!"

Mme Chanteau éclata en sanglots. Le doyen, d'une voix apitoyée, l'exhorta au courage, à la résignation, à la soumission aux volontés de Dieu, puis lorsqu'il vit que la crise de larmes s'était calmée:

— Madame, dit-il, vous n'aurez pas en vain compté sur moi. La tâche que vous me confiez est singulièrement délicate: je ne me déroberai point. Demain matin, veuillez donc prier Mlle Françoise de venir me parler à la salle des catéchismes, après ma messe.

— Monsieur le doyen, dit Mme Chanteau en se levant, nous assisterons demain matin à votre messe que vous devez dire précisément pour nos défunts, et lorsqu'elle sera finie, Françoise ira vous trouver.

Mme Chanteau quitta le presbytère, l'âme un peu réconfortée, après s'être essuyé les yeux avec son mouchoir et avoir rabattu sa voilette sur sa figure.

Mme Courotte qui, de sa fenêtre, n'avait pas cessé de guetter la sortie de Mme Chanteau, la signala aussitôt à son mari:

— La voilà! la voilà! cria-t-elle... Elle est restée trente-cinq minutes, ajouta-t-elle en regardant la pendule de la cheminée.

— Trente-cinq minutes, fit M. Courotte, qu'est-ce qu'ils ont bien pu se dire tout ce temps-là?

Comme Mme Chanteau passait sous la fenêtre, M. Courotte fit une remarque:

— Tiens! elle a les yeux rouges! dit-il sans émoi, l'air alléché (cet âge est sans pitié, a dit La Fontaine parlant d'enfants beaucoup plus jeunes).

— C'est ma foi vrai! confirma Mme Courotte. Si elle a pleuré, c'est peut-être bien que...

Et les époux Courotte recommencèrent leur petit jeu des suppositions qui aidait ces doux vieillards à attendre tranquillement l'éternité.

Lorsque, le lendemain matin, Françoise Chanteau, vêtue d'un long manteau de velours, un petit sac de cuir à la main, pénétra dans la salle des catéchismes, elle trouva l'abbé Tharot qui l'attendait debout vers la cheminée où flambait un feu de bois.

— Alors, mon enfant, dit le prêtre, avec une bonhomie toute paternelle, nous nous permettons d'être souffrante?

— Oh! un peu, fit Françoise, maman a dû exagérer!

— J'aime à le croire, reprit le doyen... Allons, voyons, mon enfant, poursuivit-il, regardant la jeune fille dans les yeux, votre santé physique ne serait-elle pas influencée par votre état moral, par des chagrins? Auriez-vous des ennuis, des contrariétés?

— Quelques contrariétés, fit Françoise.

— Avez-vous confiance en moi?

— Une confiance entière monsieur le doyen.

— Alors, pourriez-vous me les faire connaître vos ennuis, vos contrariétés?

Françoise baissa la tête et parut hésitante:

— Monsieur le doyen, dit-elle, c'est maman qui vous a prié de m'appeler, je l'ai deviné sans peine. Elle est inquiète: vous pouvez la rassurer, je ne suis point en danger... Je voudrais bien vous dire toute la vérité, mais j'éprouve quelque embarras à le faire. Si vous m'interrogiez, je vous répondrais franchement.

— A toutes mes questions?

— A toutes vos questions.

— Eh bien, fit l'abbé Tharot résolu cette fois à brûler ses vaisseaux, quelle impression vous causerait la nouvelle que le docteur Bravières vient d'être victime d'un accident d'automobile?

Françoise releva la tête.

— M. Bravières... M. Bravières victime d'un accident, balbutia-t-elle, tandis que sa figure, dont le froid de décembre avait ravivé les couleurs, devenait d'une extrême pâleur et que ses yeux s'emplissaient de larmes... Il est mort? ajouta-t-elle d'un ton d'angoisse.

— Mais, mon enfant, s'écria le doyen, c'était une simple hypothèse que je faisais là! M. Bravières est, heureusement, en parfaite santé, mais votre émoi a répondu pour vous à la question que j'allais vous poser. Vous avez, vous ne pouvez le nier, de la sympathie pour M. le docteur Bravières?

— Une très grande sympathie, fit Françoise qui s'était remise de son trouble.

— Et si le docteur Bravières vous demandait en mariage à M. votre père, pour votre part, vous accepteriez?

— J'accepterais avec d'autant plus d'empressement, dit résolument la jeune fille, que si je n'épouse pas M. Bravières, je ne me marierai jamais, jamais. On peut ne pas me permettre de l'épouser; on n'a pas le droit de m'obliger à me marier, si je m'y refuse!

—Mais enfin, mon enfant, dit l'abbé Tharot, cette sympathie pour M. Bravières est née bien soudainement! Vous le connaissez à peine. Ne craignez-vous pas d'avoir cédé à un enthousiasme irréfléchi... et éphémère, de vous faire illusion à vous-même sur vos propres sentiments? Cet attrait si grand ne faiblira-t-il pas? Vous avez dû réfléchir, faire appel à votre raison avant de prendre avec vous-même un engagement aussi grave. Etes-vous bien sûre de votre coeur, mon enfant? Bien sûre qu'il ne changera pas? Bien sûre que vous êtes dans le vrai en vous croyant liée à ce jeune homme par un attachement qui ne doit jamais faiblir? Pour vous arrêter à une résolution aussi ferme que me paraît aujourd'hui la vôtre, il vous a fallu des preuves, une certitude, un critérium... Où donc est votre critérium, mon enfant?

— Mon critérium... mon critérium, fit Françoise visiblement embarrassée, je... on invente, tous les jours, tant de nouveaux objets de toilette que je ne les connais pas tous! Il y a deux mois que je n'ai pas lu de journal de modes. En tout cas, je n'ai pas de critérium dans mon sac!

L'abbé Tharot ne put réprimer un sourire:

— C'est moi qui m'exprime mal, fit-il, excusez-moi: l'habitude de converser entre ecclésiastiques... Le critérium n'est pas ce que vous pensez, c'est la preuve extérieure, le signe de la certitude. Quelle preuve avez-vous donc que vous ne vous abusez point sur votre propre coeur?

Comme Françoise ne répondait pas, l'abbé Tharot reprit:

— Enfin, pourquoi vous êtes-vous attachée si vite, et si fort à M. le docteur Bravières?

— Je me suis attachée à lui, dit Françoise, parce que... parce que c'était lui!

— Je comprends, je comprends, fit le doyen. Et vous croyez que vous persisterez toujours dans cet attachement?

— J'en suis sûre, répondit la jeune fille.

— Je comprends, je comprends, répéta l'abbé Tharot devenu songeur.

Il y eut un silence pendant lequel le doyen chercha quelles paroles il devait dire. Il s'arracha à ses pensées:

— Mon enfant, fit-il d'une voix très douce où passait toute la bonté de son âme, je sais maintenant ce qu'il m'importait de connaître... Ayez confiance, demandez à Dieu qu'il vous donne la paix: vous méritez d'être heureuse, Dieu vous entendra... Me promettez-vous d'obéir toujours à votre excellent père, de respecter ses décisions?

— Je promets de ne point lui désobéir, dit Françoise, à moins qu'il ne m'oblige à...

Le doyen ne la laissa pas achever sa phrase:

— Allez, mon enfant, dit-il, je prierai pour vous.

Lorsque Françoise eut quitté la salle des catéchismes, l'abbé Tharot, dit se parlant à lui-même: "Cette pauvre Françoise me promet d'obéir toujours à son père, à moins que!... Elle me rapelle cette enfant à qui sa mère apprenait à prier et qui, arrivée à ce passage: "Mon Dieu, je vous abandonne tout ce que je possède", s'arrêtait tout à coup et murmurait: "Excepté mon petit lapin." Je crois bien que notre Françoise a réservé elle aussi son petit lapin!"

L'abbé Tharot se prit à marcher à grands pas dans la salle des catéchismes, réfléchissant à l'aveu de Françoise, se demandant ce qu'il pouvait, ce qu'il devait faire en face d'une situation qui se présentait à lui pour la première fois. Ah! comme il eût été plus à l'aise aux prises avec le plus subtil, le plus épineux des cas de conscience! Il ne pouvait plus se faire d'illusions; l'évidence était là. Mme Poncet, si romanesque, si imaginative qu'elle fût, avait prédit ce qui arrivait: l'amour, ce mauvais paroissien d'amour, était venu se mêler de ce qui le regardait un peu, c'était vrai, mais de ce qu'il ne saurait que compliquer, aggraver. Pierre Bravières et Françoise Chanteau s'aimaient. L'abbé Tharot n'en pouvait plus douter, mais cette certitude, loin d'éclairer l'horizon de ses pensées, ne faisait que l'assombrir: "Nous sommes dans une impasse, répétait-il, pas d'issue, pas d'issue!" Quelque chemin qu'on pût prendre pour en sortir, on se heurtait à l'indestructible entêtement du docteur Chanteau.

Et ce qui augmentait encore les perplexités de l'abbé Tharot, ce qui avivait son désir de les voir cesser, c'était de se dire qu'à Brenay on commençait à jaser et que ses paroissiens mêlaient le nom de leur curé à ces commérages. Mme Poncet n'avait-elle pas commis l'imprudence, le lendemain du lunch, de demander à ses invitées de la veille de garder la discrétion sur ce qu'elles y avaient vu "pour ne point, disait-elle, éveiller les susceptibilités du docteur Chanteau". Le secret était si lourd à porter pour ces faibles femmes qu'elles le déposèrent par petits morceaux dans les premières paires d'oreilles qui s'offrirent.

Et maintenant, tout le monde savait, excepté le docteur Chanteau, — mais combien de temps durerait cette ignorance? — que le jeune Bravières et que la jeune Françoise paraissaient joliment se "convenir" et rêvaient de s'épouser.

Mme Legros et Mme Rozoir, accrochées à l'espoir que jamais le docteur Chanteau ne consentirait à ce mariage, continuaient à accabler le doyen de leurs générosités, pour le gagner à leurs projets. Comme l'abbé Tharot, au risque de les froisser, leur avait signifié qu'il n'accepterait aucun cadeau, Mme Rozoir avait fait don à l'église d'une lampe d'autel; Mme Legros avait répliqué en offrant un lustre. Leur rivalité qui, au début, se parait de formes hypocrites, était devenue de l'hostilité ouverte, acharnée. La guerre des "Deux-Roses", comme disait l'abbé Maillange, était dans sa phase aiguë. Sans oser avouer la raison de leur animosité (la conquête d'un gendre), elles couraient par la ville, cherchant à mêler tout le monde à leur brouille, mentant, intrigaillant, colportant des "on m'a dit" perfides, des ragots empoisonnés pour compromettre la famille qu'ils atteignaient et la lier à leurs rancunes, passant dans les maisons la bouche chargée d'âpres paroles, de récriminations fielleuses l'une contre l'autre. La veuve Legros entrait dans les salons de Brenay comme un courant d'air glacé, y apportait des miasmes de haine, des germes de discorde, y laissait en partant l'humidité de sa noire tristesse.

Aussi, Brenay était-il maintenant divisé en deux camps, le camp Rozoir où Berthe et Yvonne formaient l'état-major, le camp Legros où le notaire Noncourt — celui qui n'ignorait pas que les honoraires sont en proportion du chiffre dotal — avait le grade de général. Dans les maisons bourgeoises de la rue de la Tour, des colères flambaient: il y avait des tempêtes sous plus d'un chignon. Celles de ces dames qui avaient des relations dans les deux camps voyaient avec terreur arriver "leur jour" où elles réunissaient leurs amies autour d'une tasse de thé avec gâteaux secs et petites serviettes brodées, "comme à Paris, ma chère"! Elles étaient obligées d'accueillir dans leur salon des personnes qui semblaient avoir autant de plaisir à se trouver ensemble qu'à mettre le pied dans un nid de vipères: la maîtresse de maison avait devant elle, séparées seulement par la table à thé, des madames qui se hérissaient comme des poules sous la pluie, qui cachaient sous un air froid, pincé, sous des mines allongées, une furieuse envie de s'entr'arracher la perruque ou les faux cheveux, et qui se fusillaient du regard à travers leur voilette. Parmi les messieurs de "la société", le désaccord sévissait aussi, mais avec une violence moindre. Certains maris, par amour ou par prudence, s'étaient laissé enrégimenter par leur femme dans l'un des deux camps Legros ou Rozoir; les autres, qui chaque soir jouaient ensemble à la manille, au poker ou qui avaient loué des chasses en commun dans les environs, voulaient garder des amitiés si utiles à leurs distractions et s'obstinaient dans une neutralité nuancée d'ironie: "histoires de femmes", disaient-ils. Peut-être, pensaient-ils, que c'était déjà bien assez d'avoir épousé celle qui était leur femme, sans épouser encore ses querelles, et que trop épouser nuit. Hélas! ils devaient affronter les reproches, les rappels à la solidarité conjugale, les "scènes" d'où leur prestige de chef, de souverain, sortait toujours un peu diminué.

"La guerre civile est dans ma paroisse, se répétait l'abbé Tharot, tout en marchant dans la salle des catéchismes. Et j'ai ma part de responsabilités dans cet état de choses! Si je n'étais pas allé trouver Mme Poncet..."

Il ne pouvait rien ignorer de tout ce qui se disait à Brenay. Le docteur Bravières venait presque chaque jour trouver l'abbé Tharot et se réchauffer le coeur dans l'affection du doyen. Le jeune médecin, à qui sa profession donnait accès dans les familles des deux camps ennemis, connaissait tous les incidents de la lutte, tous les bruits vrais ou faux qui circulaient en ville, et il les rapportait au doyen. Depuis longtemps, Pierre Bravières avait vu clair dans les manigances ténébreuses de Mme Rozoir et de Mme Legros, et, sans fatuité, il avait compris qu'il était l'enjeu de la bataille. Bien que l'heure fût plutôt sombre pour lui, bien que la pensée de ce qu'il adviendrait de son amour l'obsédât comme une angoisse, il était tenté de s'amuser au spectacle de cette guerre de femmes. La vie serait vraiment trop triste parfois, si des acteurs bénévoles, les orgueilleux, les hypocrites, les cupides, les jaloux, ne se donnaient la peine de jouer pour nous la comédie. Celle où, sous ses yeux, Mme Rozoir et Mme Legros tenaient le premier rôle avec leur troupe de partisans enjuponnés, était vraiment trop drôle pour que Pierre n'y prît pas quelquefois sa part de plaisir, mais il retombait vite dans ses inquiétudes et se remettait à interroger l'avenir. A chacune des visites qu'il faisait à l'abbé Tharot, c'était la même phrase qui revenait comme un refrain:

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

La messe de minuit à l'église du Sacré-Coeur a été, tout comme les années passées, un véritable triomphe pour Notre-Seigneur Jésus-Christ. Une église remplie de fidèles pieux et recueillis, un programme musical approprié à la circonstance et exécuté d'une manière parfaite, sous l'habile direction de M. J.-A. Hébert, des centaines et des centaines de communions distribuées; les cérémonies du sanctuaire faites à ravir par nos enfants de choeur; l'autel resplendissant de mille feux: tout, en un mot, a contribué à créer dans les coeurs de tous une de ces impressions que l'on n'oublie pas facilement.

La messe a été chantée par le R. P. Magnan, économe provincial des Oblats de Marie Immaculée, assisté du R. P. Vézina comme diacre et du R. P. Pilon comme sous-diacre.

Durant la messe de l'aurore on nous fit entendre les joyeux airs de Noël.

• • •

M. et Mme Albert Leduc font part à leurs amis de la naissance d'une fille baptisée le jour de Noël sous les noms de Marie-Joséphine-Stella. Parrain et marraine, le père et la mère de M. Leduc, représentés par M. et Mme Frank Savoie, de Saint-Boniface.

• • •

M. et Mme E. Lalande annoncent la naissance d'une fille, le 21 décembre, baptisée sous les noms de Marie-Délina-Marguerite. Parrain, Alfred Loiacheur; marraine, Délina Corriveau, représentés par M. et Mme Onésime Marquis.

WINNIPEG

Sur la liste des personnes tuées dans un déraillement survenu ces jours-ci dans l'Indiana figure le nom de John Dunne, agent suprême des Chevaliers de Colomb pour le Canada. M. Dunne est passé il y a quelques mois à Winnipeg et a prononcé un discours très intéressant au Conseil Provencher. Son corps a été ramené à Ottawa pour y être inhumé.

• • •

La Commission des liqueurs a fait des affaires d'or à l'approche des fêtes. Dans les trois jours qui ont précédé Noël, elle a encaissé plus de $100,000 à Winnipeg et $47,000 dans une seule journée. Allons! les temps ne sont pas aussi durs qu'on se plait à le dire.

• • •

La température la plus basse de la saison à Winnipeg a été atteinte vendredi. Le thermomètre a marqué 22 au-dessous de zéro. Il marquait dans le même temps —30 à Brandon et à Prince-Albert, —34 à Le Pas, Qu'Appelle et Edmonton,

• • •

O. Sauvé, Albert Arnold, Herbert Davies, Jean-H.-D.-M. Dumousseau, Norman Giffen et Cecil-B. Collett ont été traduits devant la cour de police sur l'accusation de conspiration pour voler le chemin de fer National du Canada. Il s'agit de billets de repas contrefaits mis en circulation par Sauvé et qui auraient été imprimés par Dumousseau, propriétaire de l'Imprimerie Commerciale, de Saint-Boniface. La cause a été renvoyée à huitaine.

• • •

Un incendie d'origine inconnue a détruit, la veille de Noël, l'ancien immeuble Stovel, avenue McDermot, occupé par plusieurs maisons de gros. Les pertes sont de $150,000. Le même jour, l'immeuble Werner, propriété de la compagnie française "La Nouvelle-Orléans", a subi des dégâts estimés à plus de $100,000.

• • •

Il est né dix-neuf paires de jumeaux au Manitoba au cours du mois de novembre. Ceci est considéré comme un record.

Le Choeur Ukranien

LE R. P. TURULA,
directeur du fameux Choeur Ukranien "Canada", qui se fera entendre à Saint-Boniface le 11 janvier 1925.

Née sur l'Atlantique

Halifax — Cameronia-Moren-MacDonald Stammers, voilà les noms qui ont été donnés à la plus jeune fille de M. et Mme Stammers, arrivés ici de Glasgow, à bord du "Cameronia, de la ligne Anchor. Ils se rendront à Winnipeg dès que la mère et la fille seront remises du mal de mer et pourront quitter l'hôpital ici.

Le "Cameronia" est arrivé lundi dernier, d'où le nom donné au nouveau-né. Le médecin du bord, le Dr Moren, a assisté la mère dans sa maladie, et on a donné son nom à l'enfant. La garde-malade s'appelait MacDonald, et ce troisième nom a aussi été donné au bébé. Cameronia et sa mère sont assez bien, vu les circonstances.

PARIS — M. Herriot a soulevé contre lui toute la presse en poursuivant l'"Eclair", qui avait publié un rapport du général Nollet qualifié de document secret par le premier ministre.

PARIS — Il parait certain que la durée du service militaire ne dépassera pas dix mois et peut-être un an pour la cavalerie.

BUCAREST — La police de l'Etat a découvert une organisation communiste clandestine et a arrêté 400 personnes.

L'IMPOT

Le service de la dette publique exige $165,684,000 par an, c'est-à-dire que tout habitant du Canada — homme, femme ou enfant — doit payer $18.22 annuellement pour les seuls intérêts de la dette nationale. A cette somme se superposent les frais d'administration du Dominion, les intérêts des dettes provinciales, municipales et scolaires, et les frais d'administration des provinces, des municipalités et des écoles. L'impôt est écrasant. Il importe d'aviser sans retard aux moyens d'alléger le contribuable.

Il s'est tenu le mois dernier un congrès de l'impôt auquel ont pris part des représentants du gouvernement fédéral et des délégués des gouvernements provinciaux. On aurait pu croire que les congressistes rechercheraient des méthodes propres, sinon à réduire les impôts, du moins à en rendre le recouvrement plus simple et plus économique. Pas du tout. Les délégués des provinces ont demandé aux représentants du pouvoir fédéral une augmentation des subsides, le monopole d'une partie de l'impôt sur le revenu et divers autres avantages; quelques provinces ont même prié le gouvernement fédéral d'assumer les imprudents engagements qu'elles ont pris en matière de chemins de fer. Ainsi, le Trésor fédéral est invité à la fois à encaisser moins et à débourser davantage. Quant au contribuable, si les délibérations du congrès avaient des résultats pratiques, il paierait tout autant d'impôts, mais il verserait à Ottawa une partie de ceux qu'il acquitte présentement dans sa province. En somme, l'objet du congrès, dépouillé de toute vaine éloquence, c'était de décider à quelle sauce le contribuable serait mangé.

Comment réduire l'impôt

Seule la pratique rigoureuse de l'économie permettra aux pouvoirs publics — fédéral, provinciaux et municipaux — d'alléger le contribuable. La pratique de l'économie dans une société démocratique exige de l'énergie. On n'écarte pas de grands projets, on ne réduit pas le nombre des fonctionnaires, on ne coupe pas à droite et à gauche, sans indisposer beaucoup de gens. Or l'idéal démocratique, c'est de contenter tout le monde et son père. Mais c'est l'heure des gestes énergiques. D'autres pays ont su en faire.

Les Etats-Unis, auxquels nous empruntons tant de choses plus ou moins bonnes, nous offrent à cet égard un excellent exemple. Dans son rapport annuel, qu'il vient de soumettre au Congrès, M. Andrew Mellon, secrétaire du Trésor, a exposé que, depuis 1920, les dépenses publiques des Etats-Unis ont été comprimées de $6,500,000,000 à $3,500,000,000, ce qui a permis au gouvernement de réduire de moitié l'impôt par habitant, soit de $54 à $27. Et dans son récent message au Congrès, le président Coolidge, qui avait inscrit à son programme électoral l'exercice de la plus stricte économie dans l'administration du pays, montrait comment il allait diminuer le budget de plus de 59 millions. Ce qui est possible chez le voisin serait-il, toutes proportions gardées, impossible ici?

Comment répartir l'impôt

Il existe une théorie démagogique qui prétend que l'Etat devrait faire porter tout le poids de l'impôt au petit nombre des riches et en exempter les masses. Elle aboutirait à la confiscation du capital, c'est-à-dire au bolchévisme, car les capitaux accumulés ne suffiraient pas longtemps à solder les frais d'administration d'un pays. La puissance contributive d'un pays, c'est le total des apports directs ou indirects de chaque habitant. Même celui qui n'a jamais vu une feuille d'impôt, acquitte une taxe quand il paie son loyer, quand il achète n'importe quoi ou qu'il rénumère n'importe quels services. L'expérience a démontré aux Etats-Unis que l'impôt sur le revenu a un meilleur rendement avec un taux moyen qu'un taux élevé. Quand le taux est trop élevé, les gros revenus se contractent et se détournent des entreprises productives, et le fardeau retombe sur les revenus moyens et les salaires modestes. Le gouvernement de la République a réduit, comme on sait, le taux de l'impôt sur le revenu, surtout au sommet. "La méthode fiscale la plus sensée, déclarait il y a quelque temps le président Coolidge, consiste à obtenir le plus possible du riche, au moyen de taux modérés, et à stimuler les affaires afin de donner du travail et un bon salaire au pauvre."

En matière d'impôt, comme en matière d'économie, Ottawa pourrait prendre d'utiles leçons à Washington.

Depuis la désorganisation économique d'il y a dix ans, le Canada, comme les autres pays, a connu une période d'inflation et de prospérité factice, suivie d'une période de réaction et de rajustement. Cette dernière période semble close. Les facteurs de reprise sont nombreux. Il appartient en grande partie à l'Etat d'en favoriser le développement. En pratiquant la plus rigide économie, en allégeant et en remaniant l'impôt, en refondant le tarif, il créera une situation propice au retour de la prospérité.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30

Pour protéger la santé des enfants

Depuis quelques années, au Canada comme aux Etats-Unis, on semble avoir pris, dans les écoles, un intérêt croissant au mouvement éducationnel de la santé publique.

Durant la dernière année, plus de vingt-cinq millions de livrets de la compagnie d'assurance "Metropolitan Life" ont été distribués aux Etats-Unis, sur demande, aux instituteurs et institutrices, de même qu'aux détenteurs de polices d'assurance de la "Metropolitan".

Parmi ces publications, mentionnons les suivantes: "Le livre de bébé", "La rougeole — Protégez votre enfant", "Comment vivre longtemps", "La conquête de la fièvre typhoïde", "Accidents chez soi", "La tuberculose peut être évitée et est guérissable", "La coqueluche", "L'enfant", "Premiers soins chez soi", "Sauvez votre enfant de la diphtérie", et un bon nombre d'autres.

Toutes ces publications peuvent être obtenues, sur demande (en langue française) par les instituteurs et institutrices du Canada, de même que par les détenteurs de polices d'assurance de la "Metropolitan" ou toute personne qui travaille dans l'intérêt de la santé publique, en s'adressant comme suit: "Welfare Division, Metropolitan Life, édifice Jackson, Ottawa." Chaque livret renferme des renseignements précieux sur la conservation de la santé. Ecrit dans un style clair, simple et attrayant, il pique la curiosité et l'intérêt des enfants. En même temps, les mères y puiseront des renseignements utiles sur les moyens à prendre pour conserver leurs enfants en bonne santé.